

JANVIER-JUIN 2025 | N°19 | www.gouv.ci

IMPACT

Développement

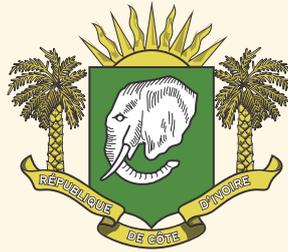


GRAND DOSSIER

Le social et la solidarité au cœur
de l'action gouvernementale

SCANNEZ POUR
TÉLÉCHARGER 
ce magazine





Restez connectés à l'actualité du gouvernement

en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



✔ Plus connectés, ✔ Plus informés !

SCANNEZ POUR RESTER
CONNECTÉS



       @gouvci officiel

 +225 07 87 36 36 36

 101 Centre d'appel
du Gouvernement

Ensemble, la Côte d'Ivoire avance



En Côte d'Ivoire, le développement est une ambition portée haut et fort par le Chef de l'État, traduite dans une vision claire : bâtir une nation prospère, inclusive et solidaire, où chaque citoyenne et chaque citoyen bénéficie des fruits de la croissance. Le présent numéro de notre magazine en est la parfaite vitrine. Il retrace, secteur par secteur,

action par action, les avancées réalisées, les initiatives lancées et les perspectives tracées pour un futur toujours plus prometteur.

Cette dynamique repose sur la force d'une équipe gouvernementale soudée, résolument tournée vers les résultats, pilotée par un Premier Ministre pour qui travail et rigueur sont les maîtres-mots. Avec un taux d'exécution global de 72,48 % pour la feuille de route 2024 et des réformes majeures touchant tous les secteurs stratégiques, le Gouvernement a démontré qu'une vision claire, portée collectivement, peut se traduire en actions concrètes et en progrès visibles. C'est cette cohésion et cette rigueur dans l'action publique qui permettent aujourd'hui à notre pays de conjuguer ambition et performance, et d'entrer en 2025 avec la détermination de transformer chaque promesse en réalité tangible de progrès et d'égalité, pour nos concitoyens.

Le Programme Social du Gouvernement (PSGOUV), auquel nous consacrons le grand dossier, en est le pilier central. De la lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord à l'insertion professionnelle des jeunes, en passant par l'amélioration des conditions de vie des ménages, l'accès aux services sociaux de base et le renforcement de la solidarité à l'endroit des populations vulnérables, le PSGOUV traduit concrètement la volonté de l'État de réduire les inégalités et de donner à chacun les moyens de s'épanouir.

Les résultats sont tangibles. Des infrastructures scolaires et sanitaires modernes ont vu le jour dans des zones longtemps enclavées. Des milliers de jeunes ont bénéficié de formations, d'opportunités professionnelles ou de programmes de service civique, renforçant ainsi leur employabilité et leur esprit citoyen. Les populations vulnérables, quant à elles, ont reçu un appui accru, notamment à travers des aides sociales, des équipements et des services de proximité.

Mais au-delà des chiffres, ce sont les histoires humaines qui comptent : ces mères de famille autonomisées grâce aux IFEF et aux programmes de formation ; ces commerçants et exportateurs qui, grâce au Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE), voient leurs procédures simplifiées et leurs transactions accélérées ;

ces travailleurs, salariés ou indépendants, mieux protégés grâce à l'action stratégique de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), qui a renforcé ses régimes et innové pour répondre aux besoins d'une population active en pleine mutation.

Notre rubrique À l'ouvrage illustre également le dynamisme de l'administration publique ivoirienne. La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), par exemple, a intensifié ses actions de prévention et de lutte contre la corruption, avec un volume inédit de déclarations de patrimoine, la mise en place d'outils de signalement accessibles à tous et des programmes de formation de haut niveau pour ancrer la culture d'intégrité dans la gestion publique à l'échelle régionale. Des efforts qui contribuent, non seulement à renforcer la confiance citoyenne, mais aussi à améliorer l'image et l'attractivité de la Côte d'Ivoire à l'international.

La jeunesse, socle de l'avenir, occupe une place de choix dans cette dynamique. À travers l'Office du Service Civique National (OSCN), des milliers de jeunes ont bénéficié d'un encadrement civique et citoyen, ainsi que de formations professionnelles adaptées. Cinq centres opérationnels et une extension programmée à quatorze sites, font du Service Civique, un puissant levier de cohésion sociale et de préparation à une citoyenneté active.

Ces réalisations s'accompagnent d'une volonté affirmée de moderniser la communication publique, car informer, expliquer et rapprocher l'État de ses citoyens est essentiel à la réussite des politiques publiques. Le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG) joue ici un rôle structurant, en coordonnant la diffusion d'informations claires et cohérentes et en innovant à travers des initiatives comme les Clubs Métiers du RSGCom. Des espaces d'échanges et de formation continue qui permettent aux communicants gouvernementaux de se perfectionner sur des thématiques cruciales. À travers ces activités, le CICG consolide la cohésion entre les services communicationnels de l'État, mutualise les bonnes pratiques et contribue à une image publique professionnelle, réactive et connectée aux attentes de la population.

Porteurs des notes de cette symphonie du développement, nous mesurons chaque jour l'importance de raconter ces réussites, de valoriser les efforts et de rappeler que derrière chaque programme, il y a une volonté politique, un engagement humain et une ambition collective.

Ce magazine est une vitrine, mais surtout un témoignage : celui d'un pays qui se transforme, d'un gouvernement qui agit et d'une nation qui croit en elle-même.

Parce qu'un pays plus solidaire est un pays plus fort, nous continuerons à faire vivre, dans les mots comme dans les actes, cette promesse d'un avenir meilleur pour toutes et tous. ●

Awa DOSSO
Directrice du Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale



Rejoignez la chaîne whatsapp certifiée du Gouvernement de Côte d'Ivoire



<https://bit.ly/ChaineWhatsAppGouvCI>

+225 07 87 36 36 36

www.gouv.ci 101
 f X Instagram YouTube LinkedIn WhatsApp TikTok 101
 "Aïe Gouvernement"





6 PROGRAMMES ET IMPACTS

6 Actualités

Gouvernance et performance : des avancées significatives en 2024, cap sur la transformation en 2025

Enseignement technique et professionnel : Une coopération Sud-sud pour la mutualisation des programmes de technologie et de d'apprentissage

Défense : la base militaire française (43^e BIMA) rétrocédée à l'armée ivoirienne

Pour 2025, le Gouvernement se fixe neuf priorités majeures

Recherche scientifique : 540 millions de FCFA pour financer des projets en santé, agriculture durable et énergies renouvelables

Restructuration des quartiers précaires : 32,8 milliards de FCFA pour l'amélioration

Infrastructures routières : 28,6 milliards FCFA pour la route de la côtière, section carrefour Fresco-Sassandra-San Pedro-Grand-Béréby

Sécurité routière : une radio pour accompagner et informer les transporteurs et les automobilistes en temps réel

Popote familiale : 647,2 millions de FCFA pour accompagner les ménages vulnérables

Eurobond : Une double opération pour une dette mieux maîtrisée

Santé : 103% de couverture des besoins en produits sanguins en 2024

Protection sociale : Zéro frais pour encourager et faciliter l'accès des populations à la CMU

Nutrition : 204,6 milliards FCFA pour financer l'accès pour tous à des aliments sains

3,1 milliards de FCFA pour l'égalité de genre et l'équité en Côte d'Ivoire

13 Retour sur

La 1^{ère} édition du FIMEC : réinventer la formation professionnelle, levier de croissance

La Foire nationale de l'emploi et du recrutement (FNER) : un levier d'insertion pour la jeunesse

Le FOMCI 2025 : La Côte d'Ivoire à l'avant-garde du Made in national

SILA 2025 : Le livre moteur des identités et du développement

Africa CEO Forum 2025 : Abidjan, capitale du leadership et de l'investissement en Afrique

SARA 2025 : L'agriculture ivoirienne au rendez-vous du progrès global

SICA 2025 : Abidjan affirme son rôle de hub audiovisuel panafricain

Ivoire Tech Forum 2025 : la Côte d'Ivoire trace sa route vers le leadership numérique africain

Prix National d'Excellence 2025 : l'État ivoirien consacre le mérite, la rigueur et l'impact

23 Focus CIGG

Clubs Métiers RSGCom : le CIGG renforce l'expertise des communicants gouvernementaux

25 GRANDS DOSSIERS

Le Programme Social du Gouvernement : un engagement ferme pour le bien-être des populations

34 À L'OUVRAGE

L'administration publique à la tâche

Le GUCE

La DGLP

La HABG

La CNPS

L'OSCN

40 Lucarne

Société : Autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire

Justice : Digitalisation des actes de justice

Transition numérique : Stratégie nationale de l'intelligence artificielle

44 À la loupe : Les Rendez-vous du Gouvernement

Madame Nialé Kaba

Monsieur Sidi Tiémoko Touré

54 LES CHANTIERS DU DÉVELOPPEMENT

Le développement, c'est iCI

Le développement en chiffres

Gouv'Sondage

58 ARRÊT SUR IMAGES



Gouvernance et performance : des avancées significatives en 2024, cap sur la transformation en 2025

Avec un taux d'exécution global de 72,48% pour la feuille de route 2024, le Gouvernement ivoirien a affiché des résultats solides, abordant 2025 avec une vision ambitieuse.

Cette planification stratégique incarne la volonté de renforcer la performance de l'État, la bonne gouvernance et l'impact concret sur le bien-être des populations. Au terme de l'année 2024, ce sont 690 activités et 244 réformes qui ont été totalement ou partiellement mises en œuvre, dans tous les secteurs stratégiques. Ce bilan témoigne d'un engagement fort à traduire les priorités présidentielles en réalisations concrètes. Les réformes majeures ont porté sur la modernisation

de l'administration publique, l'amélioration de l'environnement des affaires, le développement des infrastructures, le renforcement des systèmes de santé et d'éducation, ainsi que la sécurité alimentaire. L'année a également été marquée par l'extension de la Couverture Maladie Universelle (CMU), la poursuite des programmes de logements sociaux, la construction d'unités industrielles et l'accélération de projets structurants dans l'énergie et l'accès à l'eau potable. Les efforts de lutte contre l'orpaillage illégal et la préservation des ressources naturelles ont consolidé la dimension environnementale de l'action gouvernementale. ●

Enseignement technique et professionnel : une coopération Sud-sud pour la mutualisation des programmes de technologie et de d'apprentissage

Un accord-cadre de coopération a été signé par le ministre ivoirien de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, N'Guessan Koffi, et la ministre guinéenne de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Emploi, Aminata Kaba, le vendredi 21 février 2025, à Abidjan.

« Dans cet esprit, la Côte d'Ivoire mettra à la disposition de la Guinée ses infrastructures pour contribuer à assurer la formation aux métiers des jeunes guinéens » a indiqué le ministre N'Guessan Koffi. Pour la ministre Aminata Kaba, « cet accord exprime la volonté manifeste des deux pays de promouvoir la formation aux métiers des jeunes et de favoriser une insertion professionnelle réussie des apprenants ». En effet, il s'agit de cinq axes d'échanges sur la formation, l'apprentissage des jeunes et des encadreurs, puis du jumelage des établissements techniques et de formation professionnelle des deux pays.

Un autre accord-cadre de partenariat signé avec la ministre bissau-guinéenne de l'Administration publique, de la Réforme administrative, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de la Sécurité sociale, le jeudi 06 mars 2025 à Abidjan, permettra également de favoriser la mobilité des apprenants, celle des formateurs et des experts bissau guinéens et ivoiriens. L'occasion pour la Côte d'Ivoire d'apporter ses expertises à ces pays frères dans le domaine de la formation professionnelle et de contribuer à promouvoir la coopération technique entre les pays africains. ●

Défense : la base militaire française (43^e BIMA) rétrocédée à l'armée ivoirienne



La base militaire française (43^e BIMA), implantée dans la commune de Port-Bouët, a été officiellement rétrocédée à l'armée ivoirienne le jeudi 20 février 2025 à Abidjan, au cours d'une cérémonie qui a enregistré la présence du Vice-président de la République, Tiémoko Meyliet Koné et du Premier Ministre, Robert Beugré Mambé.

Le procès-verbal de cette rétrocession a été paraphé par le ministre d'État, ministre de la Défense de Côte d'Ivoire, Téné Birahima Ouattara, ainsi que par le ministre français des Armées, Sébastien Lecornu. Cet acte fort marque une nouvelle étape dans les relations d'amitié et de coopération stratégique entre les deux nations. Cela résulte de la volonté conjointe des deux Chefs d'état et découle d'une concertation approfondie entre les parties prenantes du partenariat militaire. ●

Pour 2025, le Gouvernement se fixe neuf priorités majeures :

- Maintien de la paix, de la sécurité et de la cohésion nationale ;
- Renforcement de la souveraineté alimentaire ;
- Amélioration de l'accès aux soins dans le cadre de la vulgarisation de la CMU ;
- Amélioration de la compétitivité économique et poursuite de la construction de zones industrielles ;
- Accélération des programmes de logements sociaux, avec une implication accrue du secteur privé ;
- Lutte renforcée contre l'orpaillage illégal et protection des forêts classées ;
- Lutte contre l'incivisme routier ;
- Promotion de l'économie circulaire pour créer des emplois et réduire la pauvreté ;
- Accès élargi à l'eau potable et connexion électrique abordable pour les ménages.

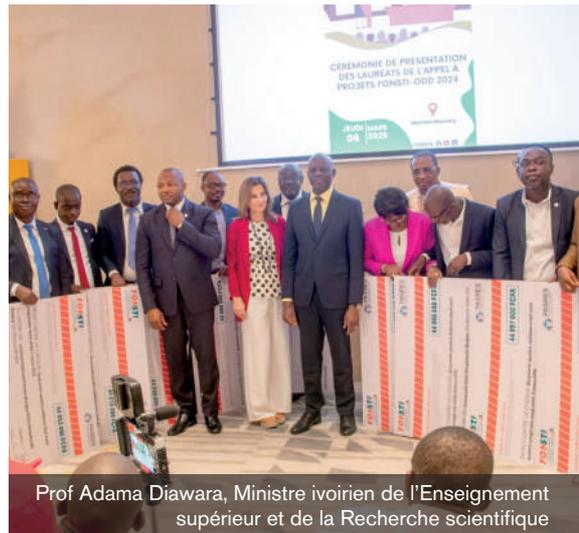
Cette feuille de route 2025 s'inscrit dans une logique de résultats mesurables et de gouvernance proactive, où chaque axe est directement lié à l'amélioration du quotidien des Ivoiriens et au rayonnement économique du pays. Elle traduit une volonté politique forte d'allier croissance économique, équité sociale et durabilité environnementale.

Avec une trajectoire claire, des objectifs précis et un suivi rigoureux, la Côte d'Ivoire réaffirme sa position de locomotive régionale et son ambition de bâtir un État performant au service de chaque citoyen. ●

Recherche scientifique : 540 millions de FCFA pour financer des projets en santé, agriculture durable et énergies renouvelables

Douze lauréats de l'appel à projets 2024 du Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI-ODD) ont reçu des chèques d'une valeur totale de 540 millions de FCFA, le jeudi 06 mars 2025 à Abidjan-Marcory. Issus des universités Félix Houphouët-Boigny, Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Polytechnique de Man, de San Pedro, Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo, Alassane Ouattara de Bouaké, Nangui Abrogoua et de l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro (INP-HB), les lauréats sont porteurs de projets de recherche couvrant des secteurs de la santé, de l'agriculture durable et des énergies renouvelables, des thématiques au cœur des ODD.

Cet appel à projet s'inscrit pleinement dans la vision stratégique du gouvernement qui place la connaissance, la recherche et l'innovation au cœur de la transformation sociale et économique de notre pays. ●



Prof Adama Diawara, Ministre ivoirien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Restructuration des quartiers précaires : 32,8 milliards de FCFA pour l'amélioration des conditions de vie en zone urbaine



M. Bruno Koné, Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme

Une étude sur le profilage des quartiers précaires du District d'Abidjan a permis de faire un diagnostic de la situation de ces quartiers et d'actualiser les informations sur ces quartiers dans la base du Système Intégré de Gestion du Foncier Urbain (SIGFU). Ce sont environ 200 quartiers précaires dans le District Autonome d'Abidjan, représentant une superficie de plus de 8 000 ha, soit près de 17% de la surface urbanisée. Ces quartiers abritent plus de 1,9 million de

personnes et plus de 500 000 ménages. En réponse, le Gouvernement ivoirien a lancé le Projet d'Aménagement des Quartiers Restructurés d'Abidjan (PAQRA). Lequel permettra de renforcer les équipements, notamment en infrastructures sociales de base et assainissement, pour améliorer les conditions de vie des résidents.

Une phase pilote concerne 05 quartiers préalablement restructurés, présentant un aspect précaire, sous-équipés et soumis à l'insécurité foncière. Les études détaillées pour chacun de ces cinq quartiers pilotes que sont Grand Campement, Divo 1 & 2, et Akromiabila (à Koumassi), Gesco (à Yopougon), PK18 (à Abobo), ont été achevées. Le financement obtenu pour cette opération, est évalué à 32,8 milliards de FCFA.

Par ailleurs, le ministre Bruno Nabagné Koné souligne également que les études de faisabilité du projet d'Aménagement du Quartier Bardot de San Pedro (AQABA) ont été lancés en septembre 2024 pour une durée de dix mois. Quant au Projet d'Assainissement et de Résilience Urbaine (PARU), un financement a été obtenu pour réaliser une étude sur le profilage des quartiers précaires du District Autonome d'Abidjan. Le diagnostic restitué en mai 2024 contribuera au réajustement des actions et du calendrier du projet. ●

Infrastructures routières : 28,6 milliards de FCFA pour la route de la côte, section carrefour Fresco-Sassandra-San Pedro-Grand-Béréby



La route de la côte

28,6 milliards de FCFA ont été obtenus de la Banque ouest africaine de développement (BOAD) pour financer la section carrefour Fresco-Sassandra-San Pedro-Grand-Béréby.

Selon le porte-parole du gouvernement, cette enveloppe est attribuée pour des aménagements et travaux de renforcement 180,5 km de route côtière sur une longueur de chaussée de 7,40 m. et d'aménager les accotements nécessaires, en vue d'améliorer les échanges entre les régions de San Pedro, du Gbôklé et du district d'Abidjan.

C'est un axe routier stratégique pour l'économie et le commerce ivoirien à travers l'accès à ses importantes zones touristiques et le transport de productions agricoles et minières. ●

Sécurité routière : une radio pour accompagner et informer les transporteurs et les automobilistes en temps réel

Le Fonds d'entretien routier (FER) a officiellement lancé, en présence des ministres de l'Équipement et de l'Entretien routier, de l'Intérieur et de la Sécurité, ainsi que de la Culture et de la Francophonie, une radio (FER FM) dédiée aux routes et autoroutes. Disponible sur la bande FM 101.3, FER FM a pour objectif d'informer, de sensibiliser et d'accompagner les usagers de la route, notamment les transporteurs et automobilistes nationaux et internationaux. Il s'agit d'informer les usagers de la route à l'avance pour qu'ils puissent d'une part, adapter leur vitesse, et d'autre part, assister le FER en donnant des alertes sur la radio, ainsi qu'en partageant des données en temps réel. Cet outil



Les ministres Amedé Kouakou (Équipement et de l'Entretien routier), Françoise Remarck (culture et de la francophonie) et le général de corps d'armée Vagondo Diomandé, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité

innovant dispose d'une grille de programmes axée sur la sécurité routière, les conditions de circulation, la météo et l'actualité du transport. Il permettra, in fine, au FER de contribuer au renforcement du confort routier des usagers. ●

Popote familiale : 647,2 millions de FCFA pour accompagner les ménages vulnérables

Lancé fin juin 2025, le projet «Popote familiale» vient en complément des systèmes de filets sociaux existants pour prendre en compte les ménages démunis et vulnérables qui ne sont pas couverts par le programme de transfert monétaire. Ce sont 2000 familles de 05 à 10 personnes, qui bénéficieront mensuellement de kits alimentaires et d'hygiène d'une valeur de 50250 FCFA, de juin à décembre 2025.

À travers cette initiative déployée dans toutes les régions du pays, le Gouvernement ivoirien réaffirme son engagement à favoriser une politique sociale inclusive, ne laissant personne pour compte. Le budget total pour la mise en œuvre de ce projet pilote s'élève à 647,2 millions de FCFA mobilisés par l'État et ses partenaires. ●

Eurobond : Une double opération pour une dette mieux maîtrisée



Sur les marchés de capitaux, la Côte d'Ivoire trace sa voie. Le pays a levé avec succès 1,75 milliard de dollars sur les marchés internationaux le 25 mars 2025, via un Eurobond de onze ans. Cette opération, saluée pour la confiance qu'elle inspire, s'est conclue avec un taux d'intérêt compétitif de 6,45%, inférieur à celui de 2024. La forte demande des investisseurs (plus de 5,2 milliards de dollars) illustre la solidité du profil économique ivoirien. En parallèle, le pays a racheté partiellement deux anciennes obligations pour mieux gérer sa dette. Le 26 mars, la Côte d'Ivoire a également émis, pour la première fois en Afrique, un emprunt international en francs CFA, d'un montant de 220 milliards de FCFA. Côté à la Bourse de Londres, ce nouvel instrument confirme la diversification financière du pays et l'attractivité de sa signature. ●

Santé : 103% de couverture des besoins en produits sanguins en 2024

Avec plus de 298 000 poches collectées, la Côte d'Ivoire a réalisé 103% de ses besoins en produits sanguins en 2024. Cette performance est le fruit d'un travail abattu dans un élan collectif, notamment la modernisation des centres, le renforcement des moyens logistiques, la sécurité accrue dans le traitement et la distribution des produits, la mobilisation de toutes les couches de la société, dont les jeunes, ainsi que la valorisation des donneurs de ce précieux liquide.

La Côte d'Ivoire s'est par ailleurs dotée d'un système logistique innovant, en l'occurrence une flotte de motos équipées de glacières isothermes, déployées pour assurer une distribution rapide et sécurisée du sang, réduisant les délais dans les cas d'urgence. De même,



Dr Pierre Dimba, ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universel lors de la Journée mondiale du don de sang

le statut du donneur a été également revalorisé avec, entre autres, la prime de transport portée à 2 000 FCFA et l'amélioration des collations. ●

Protection sociale : Zéro frais pour encourager et faciliter l'accès des populations à la CMU

«Zéro cotisation pendant quatre mois, et vous avez droit aux soins et aux médicaments». C'est le message adressé aux populations ivoiriennes, notamment celles du secteur informel. Cette mesure dérogatoire exceptionnelle vise à faciliter l'accès des travailleurs du secteur informel à la Couverture Maladie Universelle et à offrir aux populations locales l'opportunité de s'enrôler plus facilement et de bénéficier de la production immédiate de leurs cartes CMU. De mai à août 2025, les bénéficiaires de la CMU faisant partie du secteur informel n'auront pas à payer la cotisation mensuelle de 1 000 FCFA. Pendant cette période, les bénéficiaires en milieu urbain devront régler un ticket modérateur de 30 % sur les soins dans les établissements de santé publics ainsi que dans les pharmacies. En revanche, pour les populations vivant en milieu rural, la prise en charge sera totale, soit 100 % des frais seront couverts par la CMU. ●

Nutrition : 204,6 milliards FCFA pour financer l'accès pour tous à des aliments sains



Clôture de la Table ronde Table Ronde sur la Nutrition 2024-2027 par le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé

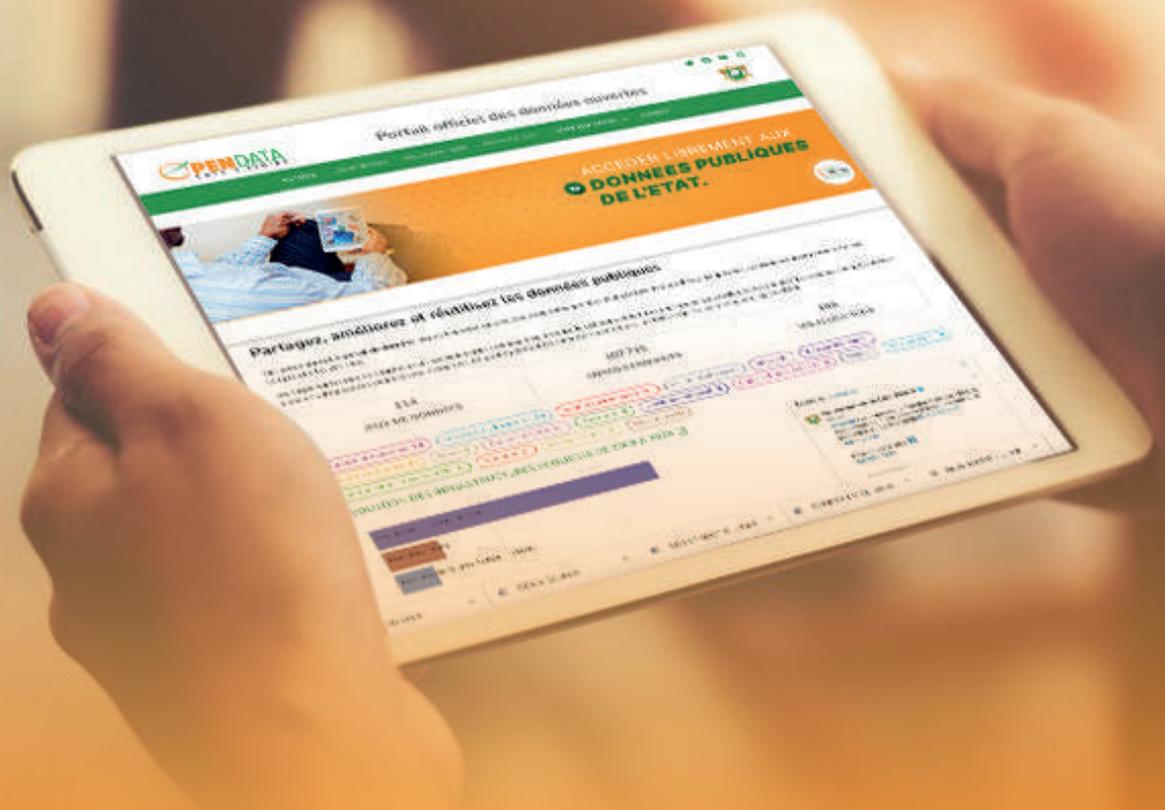
La Côte d'Ivoire lance son Plan National Multisectoriel de Nutrition (PNMN 2024-2027), doté d'un budget global de 204,6 milliards FCFA, dont 31 milliards financés par l'État. Adopté à l'issue d'un vaste processus consultatif avec 14 ministères, le secteur privé et la société civile, ce plan vise à éradiquer toutes les formes de malnutrition au cœur du développement national. La table ronde de financement tenue le 15 mai 2025 à Abidjan a permis de mobiliser 187,5 milliards FCFA – soit 108 % des besoins estimés – confirmant la forte confiance des partenaires financiers et internationaux. Présenté par la ministre Nialé Kaba, le plan affiche des objectifs ambitieux : réduire le retard de croissance chez les jeunes enfants (de 21,6 % à 18 %), diminuer la malnutrition aiguë (de 6 % à 5 %), et accroître le taux d'allaitement maternel exclusif de 34,3 % à 50 %, tout en réduisant l'anémie chez les femmes de 61,4 % à 40 %.

Le plan repose sur la stratégie communautaire des FRANC-DPE, actuellement active dans 16 régions, avec une couverture nationale envisagée pour 2030. En plaçant la nutrition au centre des secteurs santé, éducation, agriculture, eau et protection sociale, la Côte d'Ivoire mise sur son capital humain pour bâtir une croissance plus saine, plus durable et plus inclusive. ●

3,1 milliards de FCFA pour l'égalité de genre et l'équité en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire lance sa Politique nationale pour l'Égalité, l'Équité et le Genre, avec une première enveloppe de 3,1 milliards FCFA destinée à son opérationnalisation.

Adoptée en mai 2025, cette initiative inclusive constitue une pierre angulaire du renforcement de la cohésion sociale, de la bonne gouvernance et du développement durable. Sa mise en œuvre repose sur la création d'un Conseil national de promotion du Genre, présidé par le Chef de l'État, garant de l'orientation stratégique. Ses objectifs sont clairs : institutionnaliser le genre dans tous les secteurs, assurer un développement économique et financier inclusif, et transformer les mentalités pour une meilleure intégration des droits de chaque citoyen, quelle que soit son identité. Le gouvernement prévoit également l'organisation d'une conférence des bailleurs, en partenariat avec ONU Femmes, pour mobiliser les financements complémentaires nécessaires. En centrant ses efforts sur des mécanismes institutionnels robustes et une coordination multisectorielle, la PNEEG 2024-2030 incarne la volonté de l'État ivoirien de bâtir une société réellement équitable et égalitaire au service de toutes et tous. ●



» ACCÉDER LIBREMENT AUX
***DONNÉES PUBLIQUES
DE L'ÉTAT.***

www.data.gouv.ci

Retour sur

La 1^{ère} édition du FIMEC : réinventer la formation professionnelle, levier de croissance



Cérémonie d'ouverture présidée par le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé

Les 10 et 11 février 2025, Abidjan a accueilli la première édition du Forum International des Métiers et des Compétences (FIMEC), un moment fort d'échanges sur le capital humain.

Cet événement, organisé par l'Agence nationale de la Formation professionnelle (AGEFOP) sous le haut patronage du Vice-Président de la République, a rassemblé près de 1 500 participants, dont le Premier Ministre, la présidente du Sénat, des chefs traditionnels, des experts régionaux et des partenaires institutionnels.

Au Palais des Congrès du Sofitel Ivoire, les débats se sont articulés autour du thème central: « Réinventer la formation professionnelle pour un capital humain moteur de croissance inclusive et durable ». Le ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, N'Guessan Koffi a présenté les réformes en cours : renforcement des filières techniques, lancement d'un cadre national de certification, et partenariats avec le secteur privé pour aligner l'offre de formation sur les besoins des entreprises.

Pendant deux jours, les participants ont pris part à des panels de haut niveau sur la gouvernance de la formation professionnelle, l'impact de l'intelligence artificielle sur les métiers, et l'innovation pédagogique. Des ateliers immersifs et masterclasses ont illustré les nouveaux métiers technologiques et les financements innovants. Plusieurs interventions ont souligné l'importance du partenariat public-privé. Des tables rondes ont réuni des représentants des entreprises, des centres de formation, d'organisations professionnelles et d'agences de développement pour co-construire des solutions pratiques.

La dimension régionale a été affirmée : des experts et acteurs de la formation venus du Bénin,

Mali, Burkina Faso et Sénégal ont enrichi les échanges, faisant du FIMEC un creuset de coopération ouest-africaine.

En conclusion, les recommandations formulées ont insisté sur trois actions prioritaires : mettre en place un cadre national de certification, soutenir les formations continues, et favoriser le financement public et privé de la formation professionnelle.

FIMEC 2025 a fait d'Abidjan la nouvelle plateforme de référence pour penser la formation professionnelle en Afrique de l'Ouest, en inscrivant la Côte d'Ivoire dans la dynamique d'excellence et de croissance inclusive. ●



La Foire nationale de l'emploi et du recrutement (FNER) : un levier d'insertion pour la jeunesse

La FNER, lancée du 3 au 9 mars 2025 au Palais de la Culture de Treichville, a offert plus de 53 900 opportunités d'emploi, formation, stages et financement aux jeunes Ivoiriens. Véritable plateforme concrète, elle a permis l'insertion directe de plus de 42 600 jeunes dans divers dispositifs.

Des jeunes demandeurs d'emploi venus de toutes les régions du pays ont pu rencontrer une centaine d'entreprises, participer à des ateliers pratiques, des sessions de coaching et des rencontres individuelles en vue de candidatures spontanées et d'entretiens.

En marge des panels et conférences thématiques, le dispositif a permis de mobiliser 4 333 offres d'emploi direct, 20 260 places de formation et 14 675 recrutements via le programme THIMO (Travaux à Haute Intensité de Main-d'œuvre), ainsi que le financement d'un millier de projets empreinte par un financement public-privé.

Le gouvernement, représenté notamment par le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé et par le ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, M. Mamadou Touré et plusieurs ministres sectoriels, a insisté sur l'aspect pragmatique de l'événement, conçu comme une action plutôt qu'un simple forum : recrutement, formation, financement sont au cœur de la stratégie d'insertion.

La deuxième édition, annoncée le 16 juillet 2025 par le ministre Touré, s'est déroulée en deux phases : du 24 au 26 juillet à Abidjan, puis du 29 au 31 juillet à Yamoussoukro et dans les 24 régions dotées d'antennes



Le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé à la Foire nationale de l'Emploi au Palais de la Culture

de l'Agence Emploi Jeunes. Elle a offert cette fois 62 052 opportunités, dont emplois, stages, formations, THIMO et appui à l'entrepreneuriat pour des projets collectifs ou individuels valorisés par un budget estimé à 6,9 milliards de FCFA.

Cette approche territorialisée, combinée à une plateforme digitale d'inscription et de consultation pré-événement, souligne la volonté du gouvernement de rendre l'insertion professionnelle plus accessible, transparente et équitable pour tous les jeunes, quel que soit leur lieu de résidence.

La FNER se révèle ainsi comme un catalyseur concret de transformation sociale, incarnant l'engagement du gouvernement à placer les jeunes au cœur du développement national de la Côte d'Ivoire vers un avenir plus inclusif et prospère. ●



Le FOMCI 2025 : la Côte d'Ivoire à l'avant-garde du Made in national



Cérémonie d'ouverture du FOMCI

Du 2 au 6 avril 2025, la 3e édition de la Foire du Made in Côte d'Ivoire (FOMCI) s'est tenue au Parc des Expositions d'Abidjan, réunissant plus de 200 exposants et 50 000 visiteurs. Placé sous le thème « Cap sur la compétitivité et l'innovation », l'événement a mis en valeur les talents, l'industrie et l'artisanat ivoiriens comme vecteurs de croissance régionale.

Du haut de l'allée principale au pavillon « Côte d'Ivoire Start-up », la FOMCI 2025 a su mêler innovation, créativité et potentiel d'affaires. La cérémonie d'ouverture, présidée par le Premier ministre Dr Robert Beugré Mambé et parrainée par le président de l'Assemblée nationale Adama Bictogo, a souligné l'importance stratégique de valoriser les produits locaux dans le cadre de la Zone de libre-échange continental africaine (ZLECAf). Plusieurs ministres, ambassadeurs, gouverneurs et associations professionnelles y ont également assisté. Trois panels de haut niveau ont traité des sujets structurants : innovation collaborative, digitalisation & compétitivité, et normes et certification afin de positionner les entreprises ivoiriennes sur les marchés régionaux et globaux. Des panels modérés par des experts nationaux et internationaux ont renforcé les discussions. L'édition a proposé des espaces thématiques variés : Mode in Côte d'Ivoire avec défilés de stylistes locaux, Côte d'Ivoire Librairie avec des ouvrages d'auteurs nationaux, Cuisine de Côte d'Ivoire pour des démonstrations gastronomiques, ainsi que des animations, tombolas et afterworks festifs. Ces initiatives

ont renforcé l'expérience immersive du visiteur. La Chambre de Commerce et d'Industrie a pris une part active aux activités, soulignant le rôle crucial du secteur privé. Le Commissaire général Aimé Koizan a rappelé l'ambition de faire de cette foire un catalyseur durable de partenariats et d'opportunités d'exportation. Dans son discours, le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba a insisté sur le rôle des produits locaux comme « joyaux de l'économie et de la culture ivoirienne », encouragé les entrepreneurs à nouer des alliances stratégiques, et mis en avant la contribution du secteur privé au Plan national de développement (74%). Il a notamment appelé à l'essor du secteur agroalimentaire, manufacturier et artisanal. La FOMCI 2025 a marqué un tournant en posant Abidjan comme la vitrine de l'économie locale, en renforçant la souveraineté économique et en créant des ponts entre les PME, les grandes entreprises et les investisseurs internationaux. Cet événement incarne aujourd'hui la vitrine incontournable du dynamisme ivoirien et du leadership économique que le gouvernement entend porter sur le continent. ●

SILA 2025 : le livre moteur des identités et du développement

Du 6 au 10 mai 2025, la 15^e édition du Salon International du Livre d'Abidjan (SILA), placée sous le thème « Livres Racines », a rassemblé auteurs, éditeurs, libraires et passionnés autour d'un dialogue culturel et éducatif essentiel.

Cet événement majeur a conforté sa position comme plateforme panafricaine de la biblio diversité et de la promotion du français et des littératures d'Afrique francophone

Pendant cinq jours, le Parc des Expositions de Port-Bouët s'est animé autour de la littérature. Le thème « Livres Racines » invitait les participants à puiser dans la mémoire collective pour bâtir l'avenir littéraire du continent. Les ateliers de lecture, rencontres littéraires, panels sur la biblio diversité et master classes, notamment organisées par l'OIF, ont permis aux jeunes lecteurs, écrivains émergents et professionnels du livre d'échanger sur les enjeux de visibilité des contenus, de traduction, de production et de circulation culturelle.

Le SILA a accueilli plus de 125 000 visiteurs en 2024, avec plus de 80 exposants, plus de 230 séances de dédicaces et un chiffre d'affaires estimé entre 18 et 41 millions FCFA. Plusieurs éditeurs et auteurs francophones d'Afrique de l'Ouest, ainsi que des représentants des Caraïbes francophones comme Haïti, la Guadeloupe et la Martinique, ont été mis à l'honneur,



soulignant le caractère panafricain et universel de ce salon. Par-delà l'exposition d'ouvrages et la rencontre avec des auteurs célèbres comme Marguerite Abouet, le SILA 2025 a porté un message clair du gouvernement ivoirien : le livre est un vecteur d'éducation, de dialogue, d'identité et de développement culturel socioéconomique pour la Côte d'Ivoire et l'Afrique. L'annonce de la création prochaine d'une « Maison du Livre » par la ministre de la Culture, Françoise Remarck en présence des membres du gouvernement, du Grand chancelier de l'Ordre national Ally Coulibaly, des ambassadeurs, éditeurs et représentants de la Francophonie, est un signal fort de l'engagement gouvernemental à structurer le secteur. ●



Le Premier ministre Robert Mambé Beugré, en costume bleu, au milieu de personnalités dont l'ancienne ministre française de la Justice, Christiane Taubira, à gauche du Premier ministre

Africa CEO Forum 2025 : Abidjan, capitale du leadership et de l'investissement en Afrique



La 12e édition de l'Africa CEO Forum s'est tenue à Abidjan sous le haut patronage du Président de la République, Alassane Ouattara

Les 16 et 17 mai 2025, la 12e édition de l'Africa CEO Forum s'est tenue à Abidjan sous le haut patronage du Président de la République, Alassane Ouattara. Ce rendez-vous d'envergure internationale a rassemblé près de 2 000 décideurs venus de plus de 70 pays, dont des chefs d'État africains, des dirigeants de grandes entreprises, des investisseurs de renom, ainsi que des représentants d'institutions financières et de la diaspora africaine.

Organisé en partenariat avec Jeune Afrique Media Group et la Société financière internationale (SFI - Groupe Banque mondiale), l'événement s'est déroulé au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, devenu le temps d'un week-end le carrefour stratégique de la transformation économique du continent. Dans un contexte marqué par des défis mondiaux complexes (financement, climat, gouvernance), le thème choisi – « Relever les défis, façonner l'Afrique de demain » – a donné le

ton d'un forum tourné vers l'action et la résilience.

L'ouverture officielle, présidée par le Chef de l'État ivoirien, a été marquée par la présence de ses homologues Paul Kagame du Rwanda et Mohamed Ould Ghazouani de Mauritanie. Dans son discours, le Président Ouattara a salué l'émergence d'un secteur privé africain de plus en plus audacieux et a réaffirmé l'engagement de la Côte d'Ivoire à créer un environnement attractif pour les affaires, grâce à une gouvernance stable, une croissance robuste et un cadre juridique sécurisé.

Pendant ces deux jours, plus de 70 panels, keynotes et sessions interactives ont traité des enjeux majeurs : industrialisation, intégration économique, financement des PME, climat des affaires, intelligence artificielle, mobilisation des ressources domestiques, leadership féminin et attractivité de la jeunesse.

L'État de Côte d'Ivoire, par la voix du ministre du Commerce

et de l'Industrie Souleymane Diarrassouba et du ministre des Finances et du Budget Adama Coulibaly, a présenté les réformes structurelles en cours, les perspectives offertes par le Plan National de Développement (PND 2021-2025) et les succès en matière d'investissements directs étrangers, plaçant le pays comme l'un des plus dynamiques de la zone UEMOA. L'Africa CEO Forum 2025 a également été l'occasion de promouvoir le leadership économique féminin, à travers le « Women Working for Change », et d'ouvrir le dialogue avec la jeunesse africaine, avec une série de sessions dédiées aux jeunes entrepreneurs et talents du continent.

Plus qu'un événement, le forum a renforcé la stature d'Abidjan comme hub économique et diplomatique de premier plan en Afrique, positionnant la Côte d'Ivoire comme un pays-pivot pour les investissements, l'innovation, le partenariat public-privé et le dialogue régional structuré. ●

SARA 2025 : l'agriculture ivoirienne au rendez-vous du progrès global

Du 23 mai au 1^{er} juin 2025, la 7^e édition du Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA) s'est tenue au Parc des Expositions d'Abidjan, réunissant professionnels, visiteurs et décideurs autour de l'avenir agroalimentaire du continent. Placée sous le thème « Quel système de transformation agroalimentaire pour la souveraineté alimentaire en Afrique ? », cette édition a confirmé sa dimension stratégique pour la Côte d'Ivoire et l'Afrique subsaharienne.



La cérémonie d'ouverture de la 7^e édition du Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA), vendredi 23 mai 2025, Parc des Expositions d'Abidjan

Pendant dix jours, plus de 500 000 visiteurs ont pu découvrir les innovations de plus de 1 000 exposants venus de 32 pays, avec un impact économique estimé à plus de 406 milliards de FCFA. La cérémonie d'ouverture, présidée par le Premier Ministre Robert Beugré Mambé, a mis en évidence l'ambition de la Côte d'Ivoire : de devenir l'un des 10 premiers pays agricoles au monde grâce à des chaînes de valeur performantes.

Sous l'égide du ministère d'État, de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, le salon a favorisé l'émergence de systèmes agroalimentaires intégrés. Il a permis à des experts, chercheurs, jeunes entrepreneurs et partenaires de débattre de questions essentielles : mécanisation, innovation agro-industrielle, sécurité alimentaire, adaptation climatique, financement et partenariats techniques publics-privés.

Les panels scientifiques, auxquels ont pris part des institutions comme CIRAD et les réseaux régionaux de recherche, ont permis de lancer officiellement des initiatives innovantes, telles que le réseau Sol AfricAO ou le projet Cocoa4Future, dédiés à la durabilité des sols et à des cultures résilientes face au changement climatique.

Lors de la cérémonie de clôture officielle, le Premier Ministre a procédé à la remise symbolique d'un

important parc de matériel agricole : 100 tracteurs, 10 moissonneuses-batteuses, 64 motoculteurs, ainsi que 33 pulvérisateurs, charrues et autres équipements destinés aux producteurs, dans le cadre du programme de mobilisation agricole d'urgence (2PAU-CI), appuyé par la BAD et la JICA.

Ces actions concrètes montrent l'engagement du gouvernement pour la modernisation des exploitations, la productivité des cultures vivrières, la transformation locale et la réduction de la pauvreté rurale. Elles traduisent une vision intégrée de développement, fondée sur l'innovation, la recherche, la mécanisation et l'accès au financement.

En parallèle, des espaces thématiques ont valorisé les traditions agricoles et gastronomiques régionales, le SARA Village, les spectacles culturels et les innovations technologiques du secteur rural, offrant une expérience immersive aux visiteurs nationaux et internationaux.

Le SARA 2025 a souligné la place de la Côte d'Ivoire au centre de la diplomatie agricole africaine, montrant sa capacité à porter la souveraineté alimentaire du continent. Ce salon reste une opportunité majeure pour la diaspora, les partenaires techniques et financiers, les investisseurs agroalimentaires étrangers et la communauté internationale de s'engager concrètement et intelligemment dans la révolution verte ivoirienne. ●



La cérémonie d'ouverture du Salon International du Contenu Audiovisuel (SICA)

SICA 2025 : Abidjan affirme son rôle de hub audiovisuel panafricain

Du 26 au 28 juin 2025, Abidjan a accueilli la 3e édition du Salon International du Contenu Audiovisuel (SICA) au Sofitel Hôtel Ivoire, autour du thème « Souveraineté numérique et exportation des récits : bâtir un marché audiovisuel africain compétitif et globalisé ». Un événement majeur structurant pour l'écosystème audiovisuel ivoirien et africain.

Sous les auspices du ministère de la Communication, présidé par Amadou Coulibaly, et co-organisé avec la ministère de la Culture et de la Francophonie, ce salon a réuni plus de 300 professionnels du contenu audiovisuel (producteurs, distributeurs, investisseurs, créateurs et institutions publiques) en provenance de 25 pays. La cérémonie d'ouverture, présidée par le Premier Ministre Robert Beugré Mambé, a souligné l'engagement politique du gouvernement dans l'essor des industries culturelles et créatives.

Durant trois journées de conférences, panels, masterclasses et concours de pitch, les débats ont porté sur des enjeux stratégiques : intelligence artificielle et création audiovisuelle, normes techniques et régulation, circulation des œuvres africaines, financement et professionnalisation du secteur. Les sessions ont mis en lumière les récits africains comme vecteurs de soft power et ont encouragé la coopération régionale pour bâtir une industrie solide.

Le concours Pitch du SICA, porté par l'ASDM (Agence de soutien au développement des médias), a enregistré plus de 80 projets soumis. Trois lauréats ont reçu un accompagnement financier et technique pour développer leurs contenus. Par ailleurs, Orun Studios, à travers une installation immersive et futuriste, a incarné la vitalité créative du continent africain.

La présence d'intervenants internationaux comme Larry Kananoff (producteur de Mortal Kombat), John Shiota (Polygon Pictures) ou Alex Berger (Le Bureau des Légendes) a renforcé l'intérêt mondial porté à Abidjan comme destination de création audiovisuelle moderne.

Des master classes ont offert aux jeunes talents des outils concrets pour professionnaliser leur approche.

Le ministre Amadou Coulibaly a appelé les acteurs à s'approprier le SICA, en étendant la responsabilité organisationnelle au secteur privé, tandis que la ministre Françoise Remarck a annoncé des accords de co-production avec des pays partenaires comme le Maroc ou la Belgique francophone pour soutenir le cinéma et l'exportation des œuvres ivoiriennes.

Cette édition a confirmé la Côte d'Ivoire comme un terrain fertile pour l'innovation audiovisuelle, créant des opportunités de financement, de coproduction et de visibilité internationale, tout en stimulant la numérisation et l'emploi des jeunes.

Aux acteurs internationaux et régionaux de l'audiovisuel, le message est clair ! La Côte d'Ivoire est désormais une plateforme incontournable pour investir, collaborer et impulser une nouvelle ère de narration africaine visible au monde. ●

Ivoire Tech Forum 2025 : la Côte d'Ivoire trace sa route vers le leadership numérique africain



Du 9 au 11 juillet 2025, la première édition de l'Ivoire Tech Forum s'est tenue à Abidjan, positionnant la Côte d'Ivoire comme un acteur majeur de l'innovation numérique en Afrique de l'Ouest. Organisé autour du thème « Enjeux numériques, souveraineté technologique et transformation digitale inclusive », ce forum d'envergure a réuni plus de 3 000 participants, dépassant largement les prévisions initiales de 500 inscriptions.

Sous l'impulsion du ministère de la Transition numérique et de la Digitalisation, cette première édition s'est tenue au Centre de conférences du Plateau, avec la participation d'experts internationaux, de start-ups, d'acteurs du secteur public, de partenaires techniques, de grandes entreprises technologiques et de jeunes innovateurs. Le ministre Ibrahim Kalil Konaté a ouvert les travaux en rappelant l'ambition nationale de faire du numérique un catalyseur de croissance, d'inclusion et de compétitivité.

Pendant trois jours, le forum a été rythmé par une série de panels stratégiques, ateliers techniques, expositions de solutions technologiques, et pitches de start-ups. Les discussions ont porté sur la souveraineté numérique africaine, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, la régulation des plateformes, le financement de

l'innovation, et les infrastructures numériques durables. Des projets de transformation digitale portés par l'État ivoirien ont été présentés, notamment le développement du Cloud souverain ivoirien, les services d'identité numérique et l'extension de la fibre optique à l'intérieur du pays.

L'un des temps forts a été le concours d'innovation qui a révélé le dynamisme de l'écosystème tech local, avec plusieurs jeunes lauréats récompensés pour des solutions dans l'agritech, la santé et l'éducation numérique. La parole a également été donnée à des pays invités comme le Rwanda et le Maroc, pour partager leurs expériences et bâtir des synergies régionales autour de l'économie numérique.

La 1^{ère} édition de l'Ivoire Tech Forum a permis de renforcer le dialogue public-privé, avec la signature de plusieurs partenariats en faveur de la formation aux métiers du digital, de l'appui à l'entrepreneuriat technologique et de l'accélération des investissements dans les infrastructures numériques.

Avec ce rendez-vous, la Côte d'Ivoire affirme son ambition de devenir un hub digital incontournable sur le continent, offrant à la jeunesse, aux investisseurs et à ses partenaires un environnement innovant, sécurisé et propice au développement technologique durable. ●

Prix National d'Excellence 2025 : l'État ivoirien consacre le mérite, la rigueur et l'impact

Le lundi 4 août 2025, au Palais présidentiel d'Abidjan-Plateau, s'est tenue la cérémonie solennelle de la 12^e édition du Prix National d'Excellence (PNE), présidée par le Chef de l'État, S.E.M. Alassane Ouattara. Ce rendez-vous annuel a récompensé 74 lauréats issus de divers secteurs, pour leur contribution exceptionnelle au rayonnement de la Côte d'Ivoire, à la cohésion nationale et au développement durable du pays.



La 12^e édition du Prix National d'Excellence (PNE), présidée par le chef de l'État, S.E.M. Alassane Ouattara

Érigé depuis 2013 comme l'un des symboles forts de la reconnaissance de l'effort et de la performance dans les politiques publiques, le PNE 2025 s'est distingué par son envergure 4 505 candidatures enregistrées, soit le nombre le plus élevé depuis la création du Prix. À travers 74 distinctions (40 prix individuels, 34 prix collectifs), l'État a honoré des Ivoiriens et institutions d'exception dans les domaines de l'administration, la santé, l'éducation, la recherche, l'entrepreneuriat, la culture, l'innovation, la sécurité, la gouvernance, le sport ou encore la diplomatie.

Placée sous le thème « La culture de l'excellence au service de la transformation de l'État », l'édition 2025 a mis en lumière des parcours inspirants, souvent discrets, mais à fort impact. Le Chef de l'État, dans son allocution, a salué le dévouement des lauréats

et souligné la nécessité d'un service public plus rigoureux, plus intègre et plus performant. Il a appelé à l'élévation du standard d'efficacité dans l'administration, la vie économique et le leadership citoyen.

Parmi les distinctions les plus marquantes, figurent des institutions pionnières en matière d'inclusion sociale, des enseignants chercheurs à la contribution scientifique exceptionnelle, des agents de santé engagés dans la couverture maladie universelle, des jeunes entrepreneurs créateurs d'emplois, des forces de défense exemplaires, ainsi que des structures communautaires œuvrant pour la paix et la cohésion sociale.

La ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration, Anne-Désirée Ouloto, a rappelé que le PNE est un levier de motivation, mais aussi un

outil d'orientation des politiques publiques vers une administration de résultats. Elle a salué l'élargissement des catégories de prix et la professionnalisation des critères de sélection comme gages de crédibilité et de transparence.

Cette 12^e édition a également été marquée par la création d'un comité scientifique indépendant, l'introduction d'un système de notation digitalisé et la montée en puissance de la plateforme nationale www.prixdexcellence.gouv.ci, qui permet à chaque citoyen de postuler ou de recommander une candidature.

Le Prix National d'Excellence 2025 incarne une Côte d'Ivoire exigeante, reconnaissante et visionnaire, qui valorise chaque citoyen œuvrant au progrès collectif. Une tribune prestigieuse qui, année après année, cultive l'ambition d'un pays porté par le mérite, l'innovation, la solidarité et la performance. ●



PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE — 2025 —



SCANNEZ LE QR CODE
POUR TÉLÉCHARGER
LA BROCHURE



Focus CIGG

Clubs Métiers RSGCom : le CIGG renforce l'expertise des communicants gouvernementaux



Depuis 2024, le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CIGG) a franchi un nouveau cap dans sa mission de modernisation et d'optimisation de la communication publique en lançant les Clubs Métiers du Réseau des Services Gouvernementaux de Communication (RSGCom). Ces rencontres thématiques, organisées plusieurs fois dans l'année, offrent aux responsables et acteurs de la communication des ministères, institutions et structures sous tutelle un espace unique d'échanges, de formation continue et de mutualisation des bonnes pratiques.

L'objectif est de renforcer la professionnalisation de la communication de l'État, de l'adapter aux nouveaux défis et de consolider la synergie entre les différents services, afin de garantir une information gouvernementale claire, cohérente et percutante pour les citoyens. Entre janvier et juillet 2025, trois éditions se sont tenues à la Salle Symphonie du SIGFU, à Abidjan, réunissant à chaque session plus d'une cinquantaine de participants issus des directions de communication des institutions publiques, des ministères et de leurs structures sous tutelle.

1^{ère} édition : Maîtriser l'art du media training

En février 2025, le premier Club Métiers a mis l'accent sur la préparation des porte-paroles et responsables institutionnels face aux médias. Les participants ont été initiés aux techniques de prise de parole, à la gestion des interviews, à la formulation de messages clairs et à l'adaptation du discours selon les publics. Cet atelier a permis de renforcer la capacité des communicants à incarner le message de l'État avec professionnalisme, impact et sérénité.

2^{ème} édition : Communication 3.0 et développement de marques

En avril 2025, la deuxième rencontre a exploré les enjeux d'une communication publique à l'ère du numérique avancé, intégrant les codes du marketing et du branding institutionnel. Les échanges ont porté sur la construction et la valorisation de l'image de marque des institutions, l'optimisation de la présence digitale, la création de contenus engageants et la fidélisation des publics. Les intervenants ont partagé des exemples concrets de campagnes réussies et de stratégies adaptées au contexte ivoirien.



3^{ème} édition : Communication de crise

En juin 2025, le troisième Club Métiers a abordé un sujet crucial : comment anticiper, gérer et sortir renforcé d'une situation de crise. Les discussions ont porté sur la planification stratégique, la coordination interinstitutionnelle, la relation avec les médias et l'importance d'une communication transparente pour maintenir la confiance publique. Des études de cas ont permis aux participants de s'exercer à réagir rapidement et efficacement face à des scénarios réalistes.

Un dispositif structurant pour la communication gouvernementale

Avec les Clubs Métiers, le CIGC offre plus qu'une formation : il construit un réseau d'expertise nationale où les communicants peuvent s'inspirer, innover et collaborer. Les thématiques choisies répondent aux réalités du terrain et aux attentes des citoyens, tout en intégrant les standards internationaux de la communication publique.

À travers cette initiative, le CIGC affirme sa mission de chef d'orchestre de l'information gouvernementale, capable de fédérer, d'outiller et d'aligner tous les acteurs autour d'objectifs communs : clarté du message, rapidité de l'information et renforcement de la confiance entre l'État et la population.



Les perspectives sont prometteuses : élargir la participation aux régions, intégrer des experts internationaux, développer des modules de e-learning et valoriser l'expertise ivoirienne au-delà des frontières. En dotant la communication publique ivoirienne d'un tel outil, le CIGC place la Côte d'Ivoire sur la voie d'une gouvernance communicante, où chaque message devient un levier de développement, de transparence et de cohésion nationale.



Grand dossier

Le Programme Social du Gouvernement : un engagement ferme pour le bien-être des populations

Lancé en 2019 à l'initiative du Président de la République, Alassane Ouattara, le Programme Social du Gouvernement (PSGOUV) s'inscrit au cœur de la vision d'une Côte d'Ivoire solidaire, inclusive et prospère. Conçu comme un instrument d'action rapide et ciblée, il répond à une ambition claire : améliorer significativement les conditions de vie des populations, en particulier les plus vulnérables, tout en consolidant la cohésion sociale. Face aux attentes pressantes des citoyens et aux inégalités persistantes, le PSGOUV a été pensé comme un cadre opérationnel fédérant les efforts de l'ensemble des ministères, institutions et partenaires techniques et financiers autour de priorités communes : accès aux services sociaux de base, création d'opportunités économiques, protection sociale renforcée et lutte contre la pauvreté. Sa mise en œuvre s'appuie sur une approche multisectorielle et décentralisée, favorisant la proximité avec les bénéficiaires et l'adaptation des réponses aux réalités locales. En intégrant des mécanismes de suivi-évaluation rigoureux, le PSGOUV traduit la volonté du Chef de l'État de bâtir une action publique axée sur les résultats et mesurable dans ses impacts. De 2019 à 2024, à travers deux phases successives, ce programme a marqué un tournant dans la manière dont l'État ivoirien conçoit et exécute ses politiques sociales : efficacité dans l'action, mobilisation des ressources et recherche constante d'un développement inclusif.

Premier regard : PSGOUV 1 (2019–2020)

Le Programme Social du Gouvernement (PSGOUV¹) s'inscrit dans la volonté du Président Alassane Ouattara de garantir une croissance sociale partagée et de transformer l'embellie économique en améliorations concrètes du quotidien des populations les plus vulnérables. Ce plan social, défini dès 2019 sur un budget initial de 727,5 milliards FCFA, a été rapidement réévalué à 1 003,4 milliards FCFA, démontrant l'engagement politique à répondre à l'urgence des besoins. Les priorités de cette première phase étaient claires et ciblées :

- **Santé & protection sociale** : notamment la gratuité ciblée pour les soins essentiels, le renforcement du Programme Élargi de Vaccination (PEV), avec plus de 717 513 doses distribuées à fin septembre 2019, et la progression vers la Couverture Maladie Universelle (CMU).
- **Éducation** : recrutement exceptionnel de 10 300 enseignants, distribution de tables-bancs et construction d'infrastructures scolaires pour renforcer l'accès et la qualité.
- **Accès aux biens de première nécessité** : extension du programme « Eau pour Tous » (19 251 branchements réalisés), avancées en électrification rurale et logements sociaux.
- **Emploi & autonomisation des jeunes et des femmes** : soutien à l'entrepreneuriat, initiation de stages, impulsion de travaux à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO), mise en place de guichets emploi jeunes et lancement du projet SWEDD pour l'autonomisation des femmes.
- **Bien-être en milieu rural** : reprofilage des routes en terre, renforcement de l'accès à l'eau potable dans les zones reculées.

Les résultats du PSGOUV 1 ont marqué un tournant dans l'action sociale du gouvernement, en posant les bases d'une politique publique plus inclusive et plus proche des besoins réels des populations. En deux ans, il a permis de renforcer les infrastructures sociales, d'améliorer l'accès aux services essentiels et d'initier des réformes durables dans des secteurs clés.

Ce premier jalon a confirmé la capacité de l'État à mobiliser des ressources importantes et à coordonner efficacement ses administrations pour produire des résultats concrets et mesurables. Il a surtout ouvert la voie à une approche intégrée du développement social, qui a inspiré les orientations et l'ambition renforcée du PSGOUV 2.

Zoom sur le PSGOUV 2 : une approche multisectorielle et territoriale audacieuse, portée par une exécution budgétaire volontaire et une logique de résultats !

Adopté par le Conseil des ministres et lancé officiellement en janvier 2022 par le Président Alassane Ouattara, le Programme Social du Gouvernement – phase 2 (PSGOUV 2) couvre la période 2022 à 2024 et mobilise un budget global de 3 182,4 milliards FCFA. Il s'articule autour de cinq axes stratégiques, conçus pour consolider les acquis du premier programme tout en accélérant la réduction de la pauvreté et des inégalités dans les zones les plus fragiles du pays.

1- La lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du nord

Le premier axe, vise à conjuguer présence sécuritaire et développement local. Il englobe l'électrification de villages (125 localités), la création d'activités génératrices de revenus pour 21 607 jeunes, des filets sociaux auprès de 30 418 ménages, ainsi que l'amélioration des services de santé et d'éducation dans ces régions.

2- L'amélioration des conditions d'études

Le deuxième axe se traduit par le recrutement d'enseignants, la construction d'infrastructures scolaires, la fourniture de tables-bancs, manuels et kits scolaires, ainsi que la mise en place de cantines et la latrinsation des établissements.

3- L'amélioration des conditions de vie des ménages

Le troisième axe, couvre l'accès à l'eau potable via des forages, l'électricité, l'entretien routier, les soins de santé, le logement, le soutien à la production vivrière et l'accompagnement des femmes dans le cadre du programme SWEDD.

4- L'insertion professionnelle des jeunes et le service civique

Le quatrième axe, structure les initiatives telles que l'École de la Deuxième Chance (E2C), l'Académie des Talents (ACT), le service civique, ainsi que l'appui à l'emploi décent et à l'autonomisation des jeunes promoteurs.

5- Le renforcement de la solidarité à l'endroit des populations vulnérables

Le cinquième et dernier axe inclut les filets sociaux productifs, la Couverture Maladie Universelle (CMU), la gratuité ciblée des soins, et l'accès aux centres sociaux.

6- État des lieux

Des résultats qui témoignent d'un PSGOUV 2 avec des impacts concrets dans les domaines de l'emploi des jeunes, de la santé, des infrastructures de base et de la solidarité nationale. Une feuille de route confortant la stratégie gouvernementale de développement inclusif et territoriale équilibré. ●



Lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord

Éducation

- **213** salles de classe construites dont 92 dédiées au préscolaire via le projet PAPSE.
- **19** collèges de proximité finalisés (5 en 2022, 8 en 2023, 6 en 2024).
- **21 800** tables-bancs distribués.
- **981 275** kits scolaires distribués.
- **897 002** manuels scolaires fournis.
- **2 541** tonnes de vivres livrées aux cantines scolaires.

Électricité

- **576** localités électrifiées :
 - 393 localités électrifiées dans la région du Bounkani,
 - 174 localités dans la région du Poro,
 - 29 localités dans la région de la Bagoué,
 - 37 localités dans la région du Tchologo,
 - 12 localités dans la région du Folon.

Eau Potable

- **1 633** PMH réparées.
- **8 082** PMH entretenues.
- **74** PMH obsolètes remplacées.
- **50** forages réalisés.

Entretien routier

- **45** itinéraires traités, pour un linéaire total actualisé de 925 km.
- **860 km** de routes en terre aménagées.

Insertion professionnelle et emploi des jeunes

- **69 228** jeunes insérés dont 67 328 en emploi et 1 900 en service civique.

Insertion des Personnes Vulnérables

- **2 823** bénéficiaires du Projet d'Insertion des Personnes Vulnérables (PIPV).



Amélioration des conditions d'études

Construction et équipement de collèges et lycées

Sur la période 2022-2024, 110 collèges réceptionnés :

- 2022 : **41** collèges réceptionnés (8 Trésor, 33 C2D).
- 2023 : **12** collèges C2D-AFD, 5 collèges MCC avancés à plus de 50%.
- 2024 : **57** collèges réceptionnés.

Équipement en tables-bancs

- 2022 : **167 000** tables-bancs livrés.
- 2023 : **53 306** tables-bancs livrés (budget réduit de 70%).
- 2024 : **34 098** tables-bancs livrés.

Distribution de manuels et kits scolaires

11 854 530 kits scolaires acquis et distribués sur la période 2022-2024 :

- 2022 : 5 019 679 kits scolaires distribués.
- 2023 : 4 900 113 kits scolaires acquis et distribués.
- 2024 : 1 934 738 kits scolaires distribués.

15 851 884 manuels scolaires acquis et distribués sur la période 2022-2024 :

- 2022 : 3 564 796 manuels scolaires (français et mathématiques) distribués.

- 2023 : 1 978 716 manuels scolaires acquis dans le cadre du projet PAGDS financé par la Banque mondiale.
- 2024 : 10 308 372 manuels scolaires acquis et distribués pour les classes CP1 et CP2.

Latrines des écoles

- **1 968** latrines équipées construites dans 328 écoles.
- **19 958** latrines construites grâce à la sensibilisation.

Approvisionnement des cantines scolaires

- **15 686** cantines approvisionnées (5 095 en 2022, 4 989 en 2023, 5 602 en 2024).
- **10 665** tonnes de vivres distribuées (2 969 t en 2022, 3 597 t en 2023, 4 099 t en 2024).

Programme d'alphabétisation

- **4 610** personnes alphabétisées.
- **172** encadreurs d'alphabétisation recrutés et formés.
- **172** Infrastructures d'alphabétisation construites.

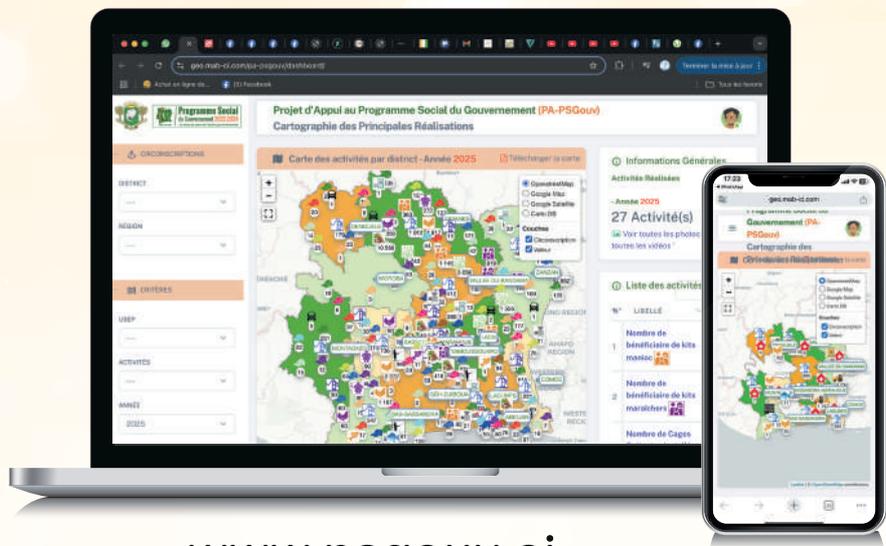


CARTOGRAPHIE DES PRINCIPALES RÉALISATIONS DU PSGouv 2

ÉCOLE LA DEUXIÈME CHANCE



FILETS SOCIAUX



www.psgouv.ci

CLIQUEZ SUR L'IMAGE OU
SCANNER LE QR CODE
POUR CONSULTER



Amélioration des conditions de vie des ménages

Réseau Routier

- **14 609,34** km de routes reprofilées
- **11 592** ouvrages hydrauliques réalisés
 - 10 360 buses posées
 - 1 232 dalots construits

Électricité

- **1 836** localités électrifiées (573 en 2022, 625 en 2023, 638 en 2024)
- Passage de la couverture en 2024 à **94,33%** (au lieu de 82,41% en 2022)
- **930 501** branchements réalisés - PEPT (251 133 en 2022, 261 679 en 2023, et 418 590 en 2024)
- **2 049 202** ménages bénéficiaires de Tarif Social en décembre 2024

Eau Potable

- **32 244** PMH maintenues
- **15 527** PMH réparées
- **3 520** PMH remplacées
- Zone d'action couvrant **10 000** localités

Accès à des soins de santé de qualité

Accès au sang

- **747 041** poches de sang collectées (214 896 en 2022, 234 011 en 2023, 298 134 en 2024)
- **36** structures transfusionnelles construites/réhabilitées (22 en 2022, 5 en 2023, 9 en 2024)
- **274** acquisitions de matériels dédiés (87 en 2022, 19 en 2023, 168 en 2024)

Programme Élargi de Vaccination

- Vaccination des enfants de 0 à 11 mois contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos (Penta 3) Moyenne des couvertures : **93,67%**
- Vaccination des enfants de 9 à 59 mois contre la rougeole et la rubéole (RR1) Moyenne des couvertures : **89,67%**

- Vaccination des jeunes filles contre le papillomavirus humain (HPV) Moyenne des couvertures : **60%**

Infrastructures Sanitaires

- Nombre d'ESPC construits et/ou équipés : **243**
- Nombre d'ESPC réhabilités et/ou équipés : **347**
- Nombre d'HG construits et/ou équipés : **7**
- Nombre d'HG réhabilités et/ou équipés : **8**
- Nombre de CHR construits et/ou équipés : **6**
- Nombre de blocs gynécologiques avec bloc obstétrical : **48**
- Acquisition et installation d'oxygénothérapie : **7**
- Réhabilitation du CHU de Yopougon : 2 phases (phase 1 en 2023, phase 2 en 2024)
- Pôle gynécologique et obstétrique du CHU de Cocody : 1 (en 2023)

Marchés de proximité

- **16** marchés de proximité achevés couvrant 9 districts :
 - Lagunes
 - Gôh-Djiboua
 - Lacs
 - Sassandra-Marahoué
 - Vallée du Bandama
 - Savanes
 - Montagnes
 - Denguélé
 - Woroba

Autonomisation des femmes

- **3 122** bénéficiaires d'appui alimentaire
- **138 093** filles formées dans 212 collèges
- **75 621** bénéficiaires de 923 espaces sûrs communautaires

Logement

- **10 320** logements achevés
- **191** hectares sécurisés, avec 53 hectares dédiés au PELAF.
- **113** milliards FCFA mobilisés (BADEA : 43 Mds, BOAD : 40 Mds, Fonds d'Abu Dhabi : 30 Mds).

Agriculture

- **12 169** tonnes de légumes produites
- **10 654** tonnes de légumes écoulées
- **215 911** tonnes de manioc produites
- **181 853** tonnes de manioc écoulées, servant à la production de 101 838 tonnes d'attiéké et 8 972 tonnes de placali.

Ressources animales et halieutiques (PA-PSGouv)

- **120** fermes piscicoles aménagées et équipées
- **500** poulaillers traditionnels construits et équipés
- **11** jeunes pisciculteurs formés et suivis techniquement
- **1 350** pêcheurs artisans formés
- **10** associations de pêcheurs équipées
- **2** unités de cages flottantes installées sur les lacs Buyo et Kossou
- Services de surveillance renforcés des lacs Buyo et Kossou.
- **500** femmes avicultrices formées avec la distribution de 422 noyaux d'élevage.

Insertion professionnelle et service civique

Stage & Emploi jeunes

- **306 338** jeunes bénéficiaires, dont 259 531 en insertion professionnelle et 46 807 en service civique.

École de la deuxième chance

- **7 205** jeunes bénéficiaires de formations qualifiantes.
- **14 627** jeunes formés via l'apprentissage.
- **1 500** travailleurs certifiés en validation des Acquis de l'Expérience.

Académie des talents

- **24** établissements construits/réhabilités.
- **21 747** jeunes formés via l'académie des talents.
- **1 500** travailleurs certifiés en validation des Acquis de l'Expérience.
- **4 500** maîtres d'apprentissage formés.

Emploi décent

- **6 422** bénéficiaires de 100 projets.
- **100** projets financés générant 6 400 emplois.



Solidarité

Filets sociaux

- **330 000** ménages bénéficiaires de transferts sociaux actifs (Total 28,26 milliards FCFA alloués) couvrant 2 824 villages
- Cumul depuis le lancement : 457 000 ménages bénéficiaires de transferts sociaux actifs (Total 155.80 milliards FCFA alloués) couvrant 4 371 villages
- **200 079** bénéficiaires formés en compétences de vie (2 117 localités).
- **275 000** bénéficiaires formés à la gestion du budget familial (2 071 localités).
- **5 200** Associations de Valorisation de l'Entraide Communautaire (AVEC) créées, générant 2,67 milliards de FCFA pour des activités génératrices de revenus.

Couverture Maladie Universelle (CMU)

- **15,8 millions** d'enrôlés à fin décembre 2024.
- **7,9 millions** de cartes CMU produites.
- **Plus d'1 million** d'actes médicaux servis.
- **Plus d'1 million** de bons de médicaments servis.

Gratuité ciblée des soins

- **1 258 825** kits d'accouchement.
- **141 343** kits de césarienne.
- **5 379 505** unités de médicaments antipaludiques.
- **6 105 282** enfants et 1 011 521 femmes enceintes ont reçu un traitement.

Au cours des trois dernières années, les progrès sont donc impressionnants. Ces chiffres montrent l'ampleur de l'effort gouvernemental pour impulser un changement structurel durable dans les régions les plus fragiles.



Perspectives

Consolider l'accès universel aux services de base et optimiser la qualité de vie des populations

Fort des résultats obtenus dans le cadre du PSGOUV 2, le Gouvernement entend inscrire la Côte d'Ivoire dans une dynamique irréversible de développement inclusif, garantissant à chaque citoyen, où qu'il se trouve sur le territoire, l'accès effectif aux services de base et à des conditions de vie dignes et prospères.

L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, sera amplifié par une couverture sanitaire plus homogène, la généralisation des plateaux techniques modernes et l'accélération des programmes d'électrification et d'hydraulique villageoise. L'objectif est clair : qu'aucune localité, même la plus enclavée, ne soit privée d'eau potable, d'électricité, d'infrastructures scolaires et sanitaires adaptées aux besoins de ses populations. Cette approche renforcera, non seulement la cohésion sociale, mais réduira aussi les disparités régionales.

L'autonomisation des jeunes et des femmes évoluera vers des dispositifs intégrés liant formation, insertion et accompagnement entrepreneurial. La mise en réseau des bénéficiaires, le soutien aux initiatives locales et l'accès facilité aux financements permettront de stimuler l'économie communautaire et de créer des opportunités durables. Ces mesures visent à

transformer le potentiel démographique ivoirien en véritable moteur de croissance et d'innovation.

Le développement des infrastructures économiques et de désenclavement connaîtra une intensification avec la poursuite des investissements en faveur de la modernisation des routes, du renforcement des liaisons interrégionales et de l'intégration des zones rurales dans les circuits économiques nationaux et régionaux. Ce maillage territorial renforcé favorisera la circulation des biens et des personnes, accélérant ainsi l'essor du commerce, de l'agriculture et des services.

Ces perspectives reposent sur une gouvernance plus participative et plus transparente. Le Gouvernement s'engage à écouter les populations, à intégrer leurs besoins réels dans la planification et à mesurer les résultats avec rigueur. Les partenariats avec les collectivités locales, le secteur privé et la société civile seront intensifiés pour garantir la réussite des projets et leur appropriation par les bénéficiaires. En consolidant les acquis et en accélérant la mise en œuvre de projets structurants, la Côte d'Ivoire s'engage sur la voie d'un développement harmonieux, durable et partagé, où chaque citoyen, qu'il soit en milieu urbain ou rural, bénéficie d'une qualité de vie améliorée et de perspectives économiques renforcées.

Le cap est tracé, la vision est partagée et la détermination est totale : faire du progrès social non pas un slogan, mais une réalité vécue, palpable et mesurable pour chaque citoyen ivoirien.

Pour 2025, le Gouvernement ambitionne d'aller encore plus loin :

- Atteindre un **taux de 100% de couverture électrique nationale**, garantissant ainsi l'accès à l'énergie pour tous.
- Accélérer **l'accès aux soins de santé** via la Couverture Maladie Universelle.
- Renforcer **les investissements dans le logement social** et dans l'urbanisation rurale.
- Multiplier les initiatives **d'insertion pour les jeunes** afin de faire du capital humain un véritable levier de croissance.
- Poursuivre une **communication dynamique** et accessible pour mieux valoriser les projets réalisés.

Scannez pour lire le
Gouv'Impact 
sur le Programme Social du Gouvernement



L'administration publique à la tâche

Le GUCE CI

10 ans d'innovation pour fluidifier le commerce extérieur ivoirien



Depuis sa création en 2013, le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE CI) s'est imposé comme un pilier stratégique de la compétitivité économique de la Côte d'Ivoire. Sa mission : centraliser, simplifier et digitaliser l'ensemble des procédures liées aux opérations d'importation, d'exportation et de transit, pour le compte des acteurs publics et privés.

En dix ans, le GUCE a réussi à transformer en profondeur le paysage du commerce extérieur. Fini les démarches fragmentées et chronophages : grâce à sa plateforme numérique, les opérateurs économiques peuvent aujourd'hui réaliser l'ensemble de leurs formalités en ligne, 24h/24, avec un suivi en temps réel.

Ce saut technologique a permis de réduire considérablement les délais de traitement, de limiter les coûts logistiques et d'améliorer la transparence des transactions. Plus de 1,8 million de déclarations douanières ont été traitées à travers le système, contribuant à accélérer les flux commerciaux et à renforcer la confiance des investisseurs.

Le GUCE travaille en étroite collaboration avec la douane, les banques, les transitaires, les administrations sectorielles et les partenaires techniques pour harmoniser les procédures et fluidifier la chaîne logistique.

Au fil des ans, il a intégré de nouvelles fonctionnalités, telles que le paiement électronique sécurisé, la gestion numérique des documents commerciaux et la connexion aux systèmes portuaires, positionnant la Côte d'Ivoire comme un hub logistique moderne

Plus de 1,8 million de déclarations douanières ont été traitées à travers le système, contribuant à accélérer les flux commerciaux et à renforcer la confiance des investisseurs.

en Afrique de l'Ouest. Pour le gouvernement, cette performance illustre la volonté d'inscrire le commerce extérieur ivoirien dans les standards internationaux, tout en soutenant la compétitivité des entreprises locales. Le Guichet Unique du Commerce Extérieur se projette déjà vers l'avenir, avec l'ambition d'intégrer l'intelligence artificielle et l'analyse prédictive pour rendre les procédures encore plus rapides et plus fiables. Une preuve que l'administration publique ivoirienne sait conjuguer efficacité, innovation et attractivité économique.



Siège : Bd. VGE, Immeuble Plein ciel. Marcory, Abidjan, Côte d'Ivoire

Téléphone : 27 21 21 23 95

Site internet : <https://guce.gouv.ci/>

Facebook : [gucecotedivoire.ci](https://www.facebook.com/gucecotedivoire.ci)

La DGLP

Catalyseur structuré de la lutte contre la pauvreté en Côte d'Ivoire



La Direction Générale de la Lutte contre la Pauvreté (DGLP), rattachée au ministère de la Solidarité, de la Cohésion nationale et de la Lutte contre la Pauvreté, est un levier central dans la planification, la coordination et l'évaluation des politiques de réduction de la pauvreté. Elle pilote notamment le Registre Social Unique (RSU), une base de données essentielle pour identifier les ménages vulnérables et orienter efficacement les interventions sociales.

Organisée autour de quatre directions clés – Stratégies de réduction de la pauvreté, Mobilisation sociale et ressources, Évaluation et cartographie, Filets sociaux –, la DGLP construit des outils ciblés comme le programme des Filets Sociaux Productifs ou les Associations de Valorisation de l'Entraide Communautaire (AVEC).

Le registre RSU a permis d'identifier et de venir en aide à 2 000 ménages vulnérables, via le programme Popote Familiale, qui distribue des kits alimentaires sur six mois. Parallèlement, les AVEC, plus de 41 structures dans des localités comme Gabia (Oumé), favorisent l'autonomisation économique et la cohésion sociale.

La cartographie des régions les plus touchées par la pauvreté, élaborée par la DGLP, procure un appui stratégique aux interventions sourcées, pour des

actions ciblées sur les territoires qui en ont le plus besoin. La DGLP assure également le suivi des paiements des allocations trimestrielles à plusieurs dizaines de milliers de ménages, consolidant ainsi l'efficacité et la transparence du dispositif de solidarité nationale.

Point d'articulation entre diagnostic social, stratégie nationale et réalisation concrète, la DGLP incarne la volonté de l'État ivoirien de renforcer son impact social, d'améliorer la résilience des familles en difficulté, et de faire de la lutte contre la pauvreté une priorité organisée, coordonnée et mesurable.



**Siège : Cocody - Angré 7^{ème} tranche rue L175
quartier Zinsou**

Téléphone : 27 22 59 95 55

Site internet : <https://dglp.ci>

La HABG

Pilier de l'intégrité publique et de la lutte contre la corruption en Côte d'Ivoire



Institution clé du dispositif national de promotion de l'intégrité, la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) joue un rôle stratégique dans la consolidation de la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption en Côte d'Ivoire. Placée au cœur des engagements de l'État en matière de gouvernance, elle conjugue action de contrôle, sensibilisation, coopération internationale et formation des acteurs publics et privés.

En 2024, la HABG a enregistré 1 244 déclarations de patrimoine, portant à 10 268 le total reçu depuis 2015, dont 9 564 liées aux prises de fonction. Ce mécanisme, prévu par la loi, permet de suivre l'évolution du patrimoine des responsables publics et d'assurer une traçabilité conforme aux standards internationaux de redevabilité.

La lutte contre la corruption reste au centre de ses actions. Rien qu'en juin 2025, 297 cas ont été dénoncés par des citoyens, signe d'une confiance croissante envers l'institution. Dans le même élan, la HABG a remis des kits aux responsables des quatre composantes du Programme National de Lutte contre la Corruption (PNLC) et lancé la planification opérationnelle 2025-2028 de ce programme, qui constitue la feuille de route nationale en matière d'intégrité publique.

Pour renforcer les capacités des acteurs, l'Académie de la Bonne Gouvernance a déjà formé 200 participants sur des thématiques allant de la prévention de la corruption à la gestion éthique des affaires publiques. Six cadres ivoiriens bénéficieront en 2025 d'une formation de haut niveau en Belgique, confirmant la volonté de l'État d'investir dans une expertise technique de pointe.

L'institution ne se limite pas à l'action interne. En juillet 2025, elle a ouvert ses portes aux médias à l'occasion de la Journée Portes Ouvertes, permettant de vulgariser ses missions et d'encourager la dénonciation citoyenne des pratiques corruptives. Elle a également renforcé ses liens internationaux, notamment avec le Conseil Économique, Social et Environnemental du Maroc, dans la perspective d'une gouvernance durable et partagée.

Pour faciliter la participation citoyenne, la HABG met à disposition plusieurs canaux de signalement : un numéro vert gratuit 800 800 11 pour dénoncer des faits de corruption ou d'infractions assimilées, ainsi qu'une plateforme sécurisée et anonyme SIGNALIS via le site www.signalis.habg.ci. Les plaintes doivent être formulées par écrit, comporter un récit détaillé des faits, les pièces justificatives, ainsi que l'identité et l'adresse du plaignant.

Au-delà de ses résultats chiffrés, la HABG participe activement à changer la culture administrative en Côte d'Ivoire : faire de la probité, de la transparence et de la redevabilité des valeurs fondamentales du service public.

Par ses actions, elle confirme que la lutte contre la corruption n'est pas seulement un impératif éthique, mais aussi un levier stratégique pour la compétitivité économique, la confiance citoyenne et l'attractivité internationale de la Côte d'Ivoire.



Siège : Cocody Riviera IV le Golf
01 bp 11786 abidjan 01
Téléphone : 27 22 47 95 00
Site internet : <https://habg.ci>
Facebook : civtransparence

La CNPS

Moteur de la protection sociale et de la confiance économique en Côte d'Ivoire

Acteur central de la sécurité sociale en Côte d'Ivoire, la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) s'impose comme un pilier du bien-être des travailleurs et de leurs familles. Depuis plusieurs décennies, elle assure la protection sociale des salariés, des travailleurs indépendants et de certaines catégories assimilées, en garantissant des prestations couvrant les risques liés à la vieillesse, aux accidents du travail, à la maternité et aux charges familiales.

En 2024, la CNPS a réalisé un excédent historique de 225 milliards FCFA, confirmant sa solidité financière et sa gestion rigoureuse. Son portefeuille global a connu une progression spectaculaire, passant de 156 milliards FCFA en 2014 à 1 438 milliards FCFA en 2024, offrant ainsi à l'institution les moyens d'élargir ses prestations et d'innover.

Cette performance s'accompagne d'une reconnaissance nationale et internationale : en 2025, la CNPS a maintenu sa notation financière AAA décernée par Bloomfield Investment, gage de confiance pour les investisseurs et de sécurité pour les assurés.

Trois régimes pour une couverture adaptée à tous

La force de la CNPS réside aussi dans la diversité de ses régimes, conçus pour répondre aux besoins de chaque catégorie socioprofessionnelle :

Le Régime Social des Travailleurs Salariés (RSTS), destiné aux employés du secteur privé et public comprenant trois branches principales. Des prestations familiales et maternité (allocations familiales et prestations liées à la maternité), la couverture d'accidents du travail et maladies professionnelles (prise en charge des soins et indemnités) et le versement des pensions (vieillesse, invalidité, survivants) selon les droits acquis. Le Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI), adapté aux artisans, commerçants, agriculteurs et professions libérales, il offre une protection similaire à celle des salariés, avec un régime de base et un régime complémentaire. Enfin, le Régime Complémentaire des Travailleurs Indépendants (RCTI), offrant aux travailleurs indépendants la possibilité d'améliorer le niveau de leurs prestations, notamment en matière de retraite.

Grâce à ces régimes, près de 1,2 million de travailleurs du secteur privé et près d'un million de travailleurs indépendants bénéficient d'une couverture sociale sécurisée, et ce nombre croît chaque année.

La CNPS s'engage également dans la modernisation de



ses services à travers la digitalisation des démarches, la simplification des procédures et l'innovation dans les produits proposés, notamment pour les retraités et les demandeurs d'emploi. Les prestations familiales et de retraite contribuent directement au pouvoir d'achat des ménages et à la lutte contre la pauvreté.

Par sa performance financière, sa capacité d'adaptation et son ancrage social, la CNPS se positionne comme un acteur stratégique du développement humain. Elle prouve qu'une institution publique peut concilier efficacité économique et mission sociale, tout en renforçant la stabilité et l'attractivité de la Côte d'Ivoire.

En poursuivant cette dynamique, la CNPS confirme sa vision : offrir à chaque travailleur ivoirien, quel que soit son statut, une protection sociale moderne, inclusive et performante.



Siège : Immeuble CNPS siège, face novotel Plateau, Plateau, Abidjan, Côte d'Ivoire

Téléphone : **27 20 25 21 00**

Site internet : **<https://www.cnps.ci>**

Facebook : **IPSCNPS**

L'OSCN

Forger une jeunesse ivoirienne responsable et engagée



Le service civique, mis en œuvre par l'Office du Service Civique National (OSCN), s'impose comme un instrument stratégique du Gouvernement ivoirien pour l'édification d'une jeunesse consciente, disciplinée et active dans le développement national. Conçu comme un véritable levier de transformation sociale, il associe formation civique et citoyenne à un apprentissage professionnel visant l'insertion socio-économique durable des jeunes.

À ce jour, 5 centres de service civique sont pleinement opérationnels sur le territoire : Bimbresso (Songon), Bouaké 1 et 2, Guédikpo (Sassandra) et Guinguéréni (Boundiali). Ces établissements sont des espaces de réinsertion, d'encadrement et d'apprentissage, où les bénéficiaires acquièrent à la fois des compétences techniques et un sens affirmé des valeurs républicaines.

Le Gouvernement a affiché une ambition claire : passer de 5 à 14 centres d'ici à fin 2025. Les travaux sont déjà en cours pour de nouvelles infrastructures à Adzopé, Daloa et Korhogo, preuve d'une volonté forte de rapprocher le service civique de toutes les régions. L'objectif est d'offrir à chaque jeune la possibilité de devenir un citoyen responsable, solidaire et utile à sa communauté.

Depuis sa création, le service civique enregistre des résultats probants. 6 199 jeunes ont déjà été formés dans les centres, dont 2 254 jeunes femmes, illustrant la volonté d'assurer une participation équilibrée et inclusive. Rien que pour la rentrée 2025, 850 jeunes ont été sélectionnés pour intégrer les centres, marquant une nouvelle étape dans la montée en puissance de ce dispositif.

Le programme ne se limite pas à la discipline et à l'éducation citoyenne. Il ouvre également la voie à l'autonomie économique, en offrant des formations adaptées aux besoins du marché du travail : métiers de l'agriculture, artisanat, mécanique, électricité, hôtellerie-restauration, ou encore métiers du numérique. Ces parcours sont complétés par un suivi personnalisé pour favoriser l'insertion professionnelle à la sortie du centre.

L'OSCN joue ainsi un rôle clé dans la prévention de la délinquance juvénile, la promotion du vivre-ensemble et le renforcement du patriotisme. En inculquant des valeurs telles que la discipline, le respect de l'autorité, la solidarité et l'engagement communautaire, il contribue directement à la stabilité sociale et au développement économique du pays.

Véritable passerelle entre l'éducation et l'emploi, le service civique s'affirme comme un outil de cohésion nationale, capable de transformer les défis liés à la jeunesse en opportunités de croissance collective. Avec l'extension rapide de son réseau de centres et l'augmentation constante du nombre de bénéficiaires, le Gouvernement confirme que la jeunesse ivoirienne est au cœur de son projet de société.

En misant sur la formation civique et professionnelle des jeunes, l'OSCN façonne, non seulement les citoyens d'aujourd'hui, mais prépare aussi les leaders de demain, porteurs des valeurs de discipline, d'intégrité et de responsabilité qui bâtiront la Côte d'Ivoire de l'avenir.

OSCN
Office du Service
Civique National

Siège : Riviera palmeraie 9^{ème} tranche rue arrière du collège figuier, Abidjan, Côte d'Ivoire

Téléphone : 27 22 49 93 04

Site internet : <https://www.oscni.ci>

Facebook : [oscni](https://www.facebook.com/oscni)



CABINET DU PREMIER MINISTRE



Le Citoyen au cœur de l'action gouvernementale



01 BP 12 243 Abidjan 01 / Abidjan-Cocody Deux-Plateaux Vallon - Villa n° 27, îlot n° 176

Tél. : (+225) 27 22 22 03 90 - (+225) 27 22 22 03 95

info@cicg.gouv.ci - www.gouv.ci

Lucarne

Société

Autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire

L'autonomisation économique des femmes ivoiriennes progresse grâce à trois piliers institutionnels stratégiques : les IFEF, le PGNFND et le programme USIFEM. Ces initiatives, portées par le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, tracent aujourd'hui une voie solide d'inclusion, d'indépendance et d'impact social mesurable.

Les Instituts de Formation et d'Éducation Féminine : une seconde chance pour des milliers de femmes

Enseignement technique et alphabétisation sont au cœur des Instituts de Formation et d'Éducation Féminine (IFEF). De 2020 à 2024, leur financement (1,2 milliard FCFA) a permis d'augmenter leur nombre de 122 à 145, couvrant désormais tout le territoire. Ce réseau a formé plus de 104 000 femmes (36 000 directement et 68 000 au sein des communautés) dans des domaines variés comme couture, pâtisserie, perlage ou éducation financière.

Ces formations ont donné des clés concrètes pour l'autonomie : 38 200 femmes ont ainsi trouvé un emploi salarié ou créé leur propre activité, affichant un taux d'insertion encourageant de 29,7%. Au-delà des compétences, c'est toute une vie économique qui s'est transformée pour ces femmes.

Le Projet de Gestion Novatrice



Namizata Fofana Binaté, Conseillère Technique Genre chargée de la coopération régionale au ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant

du Fonds National Femmes et Développement : levier du financement solidaire

Le Projet de Gestion Novatrice du Fonds National Femmes et Développement (PGNFND) est un outil puissant de soutien économique. Entre 2020 et 2024, il a financé 4 148 femmes pour un volume total de 946 millions FCFA, générant 825 emplois directs et l'embauche de 430 personnes dans des activités génératrices de revenus.

Ce programme a aussi favorisé l'inclusion financière via des comptes d'épargne et soutenu l'accès à l'éducation des enfants, aux soins et à la participation sociale. Le taux de recouvrement de 95,7 % témoigne d'un vrai professionnalisme des bénéficiaires.

Usines Semi-industrielles des Femmes de Côte d'Ivoire : vers une autonomisation rentable et vertueuse

Lancé en 2020, le programme USIFEM (Usines Semi-industrielles des Femmes de Côte d'Ivoire) mise sur l'agro-industrie pour valoriser l'entrepreneuriat féminin. Jusqu'à 2024, il a permis

à 5 000 femmes d'accéder à des unités de transformation semi-industrielles, générant 1 500 emplois directs et 3 500 indirects.

Financé à hauteur de 4,9 milliards FCFA pour la phase pilote, le programme vise à étendre ses infrastructures et créer un modèle durable d'agro-entreprises féminines.

Ces trois programmes, complémentaires et cohérents, forment une stratégie multisectorielle robuste : formation (IFEF), financement (PGNFND), et transformation économique (USIFEM). Ils renforcent la capacité des femmes à générer des revenus durables, à transformer leurs communautés et à contribuer activement à l'économie nationale, tout en inspirant des modèles de résilience économique et sociale.

Une Côte d'Ivoire qui investit dans l'émancipation féminine ne construit pas seulement des chiffres, elle construit une nation plus juste, plus prospère et plus inclusive.

Justice

Digitalisation des actes de justice

La justice ivoirienne entre dans l'ère numérique. En Côte d'Ivoire, la modernisation de l'administration judiciaire franchit une étape historique avec la mise en service de la plateforme e-justice.ci. Lancée par le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Sansan Kambilé, cette innovation marque une avancée majeure dans la sécurisation, la simplification et la rapidité de délivrance des actes de justice.

Accessible en ligne, la plateforme e-justice permet désormais d'obtenir en quelques clics des certificats de nationalité et des casiers judiciaires sécurisés, partout dans le pays et à l'étranger. Grâce à cette digitalisation, le certificat de nationalité, autrefois délivré en plusieurs semaines, s'obtient aujourd'hui en 72 heures au maximum.

En seulement quatre jours de lancement, 800 demandes de certificats de nationalité ont été enregistrées, avec un taux de traitement dépassant les 70%. À ce jour, ce sont plus de 150 000 actes - dont plus de 65 000 en un temps record - qui ont été délivrés à travers la plateforme, désormais opérationnelle dans 12 juridictions.

La solution garantit, non seulement la célérité des procédures, mais aussi la fiabilité des documents grâce à un système de traçabilité et de sécurisation avancée. Les usagers bénéficient ainsi d'un



Auger Cadet Séoulou, Coordonnateur digital au Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme

accès dématérialisé aux services, réduisant considérablement les déplacements et les coûts liés aux démarches administratives.

Pour le gouvernement, cette initiative s'inscrit dans la volonté de rapprocher la justice du citoyen, de lutter contre les lenteurs et la corruption, et de s'aligner sur les standards internationaux en matière de gouvernance numérique. Elle illustre aussi l'engagement de l'État à intégrer pleinement les outils technologiques dans le fonctionnement des services publics.

En adoptant la justice numérique, la Côte d'Ivoire affirme son ambition : bâtir un système judiciaire moderne, transparent et efficace, au service de tous, et capable de rivaliser avec les meilleures pratiques mondiales.

La Côte d'Ivoire trace sa voie vers le leadership africain en intelligence artificielle. Le pays a franchi ce premier semestre de l'année 2025 un nouveau cap stratégique en dévoilant sa démarche pour l'intelligence artificielle (IA) et la gouvernance des données. Présentés au secteur privé par le gouvernement, ces deux outils visent à positionner le pays comme l'« Éléphant d'Afrique » de l'IA à l'horizon 2030.

Fruit d'un travail de concertation entre les autorités publiques, les acteurs du numérique, les universités et les entreprises, cette feuille de route entend faire de l'IA un levier de croissance économique, d'innovation et de compétitivité pour tous les secteurs : agriculture, santé, éducation, sécurité, transport, services financiers, etc.

Parmi les axes majeurs, on retrouve : la formation de talents locaux hautement qualifiés, le développement d'une infrastructure numérique robuste, la promotion de la recherche appliquée, l'accompagnement des start-ups et l'implantation de centres d'excellence technologiques.

Le volet gouvernance des données assure un cadre réglementaire clair pour la collecte, le traitement et la sécurisation des données, tout en favorisant leur exploitation éthique et responsable au bénéfice des citoyens et des entreprises.

Trois accords stratégiques ont déjà été signés avec des



partenaires internationaux pour accélérer la formation, stimuler l'innovation et favoriser la numérisation des services publics et privés.

Cette vision s'accompagne d'initiatives concrètes, comme la mise en place de laboratoires d'expérimentation, la création d'un fonds dédié au financement de projets IA, et l'intégration de modules d'IA dans les programmes scolaires et universitaires.

Pour le gouvernement, il s'agit, non seulement de répondre aux

défis de la quatrième révolution industrielle, mais aussi de saisir les opportunités économiques, de renforcer l'inclusion numérique et de créer des emplois durables à forte valeur ajoutée.

En inscrivant l'intelligence artificielle au cœur de sa stratégie de développement, la Côte d'Ivoire envoie un message clair : le futur numérique africain se construira aussi depuis Abidjan, au croisement de l'innovation, de la performance et de l'éthique.



LE GOUVERNEMENT À VOTRE ÉCOUTE



Besoin d'aide ? Contactez «Allo 101» pour :

- ✓ S'informer sur les services publics
- ✓ Signaler un incident
- ✓ Vérifier une information
- ✓ Faire une suggestion

 **Appels gratuits sur tous réseaux**

EN FRANÇAIS, ANGLAIS ET LANGUES NATIONALES

www.gouv.ci



À la loupe

RENDEZ-VOUS DU GOUVERNEMENT

MADAME NIALÉ KABA

Ministre de l'Économie, du Plan et du Développement

Le mercredi 29 janvier 2025, le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG) a accueilli à l'auditorium de la Primature, une nouvelle édition des « RDV du Gouvernement ». Un cadre d'échanges directs entre membres du Gouvernement, journalistes et internautes.

À cette occasion, Madame Nialé KABA, ministre de l'Économie, du Plan et du Développement, a présenté les enjeux, défis et perspectives de la politique économique et de la planification du développement en Côte d'Ivoire. Cet exercice de transparence et de redevabilité a permis de revenir sur les grandes orientations du Plan National de Développement (PND), sur la gestion de la dette, l'attractivité économique, ainsi que sur les stratégies pour un développement inclusif et durable. Les échanges riches et interactifs ont donné lieu à une série de questions-réponses avec les journalistes et le grand public connecté en ligne.

SECTEUR DU PLAN

Internaute – Qu'est-ce que le Plan National de Développement (PND) ?

Le Plan National de Développement est un document stratégique qui, à partir de la vision adoptée par le pays, définit les orientations et actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés sur une période donnée. En Côte d'Ivoire, il est élaboré sur des cycles de cinq ans.

Clément Koffi (L'Essor Ivoirien) – Les logements sociaux empiètent sur des forêts. Que prévoyez-vous pour réguler cela ?

Nous avons adopté une nouvelle approche. Construire en extension éloigne progressivement les populations du centre-ville et

entraîne des coûts élevés pour amener réseaux, électricité, eau et voiries. C'est pourquoi, nous privilégions désormais la construction en hauteur. Nous avons lancé un premier lot de 25 000 logements à Yopougon, conçus sous forme d'immeubles. Ce mode d'habitat n'est pas encore très populaire, mais compte tenu des impératifs financiers et techniques, il deviendra incontournable.

Eugène Sahi (Télévision 7 info) – Comment expliquer les chiffres contradictoires publiés par les ministères ?

Dans de nombreux pays en développement, la production régulière et normalisée de statistiques est un défi car elle coûte cher. Ce vide est souvent

comblé par une multitude de sources parallèles, parfois collaboratives, qui diffusent des données brutes ou manipulées. En Côte d'Ivoire, l'Agence Nationale de la Statistique (ANSTAT) est la seule structure habilitée. L'État y a beaucoup investi afin de produire des données fiables, conformes aux standards internationaux, avec l'appui de nos partenaires. Ces statistiques, ouvertes et disponibles, permettent de mesurer objectivement les progrès du pays.

Amara Diarrassouba (Radio AI Bayane) – Comment mesurer l'impact du PND dans la société ?

Nous travaillons à centraliser les statistiques de routine produites par les ministères afin de les harmoniser et de les rendre



Mme Nialé Kaba, ministre de l'Économie, du Plan et du Développement

Edice

accessibles. Des indicateurs tels que le taux de croissance, la pauvreté, l'accès à la santé, à l'eau potable ou à l'énergie permettent d'évaluer l'impact des plans de développement. Notre ministère n'est pas seulement chargé de la conception, mais également du suivi et de l'évaluation des résultats.

SECTEUR DE L'ÉCONOMIE

N'Dry Jérôme (Le Nouveau Réveil) – La dette permet-elle de réduire la pauvreté ?

La dette doit être appréciée par rapport à la création de richesses. Elle représente aujourd'hui 58% du PIB et sert principalement à financer des investissements structurants : ports, aéroports, énergie, éducation, santé. Ces investissements soutiennent

l'activité économique, qui contribue à réduire la pauvreté. Ainsi, le taux de pauvreté est passé de 39,4% en 2018 à 37,5% en 2021, malgré la Covid-19 qui a aggravé la situation dans de nombreux pays. Ce résultat traduit la résilience de notre économie et l'efficacité des mesures d'accompagnement.

Quand aura lieu la prochaine enquête sur les ménages ?

Elle est menée en partenariat avec la Banque mondiale et d'autres acteurs, et coordonnée au niveau sous-régional pour garantir la comparabilité des données. Les préparatifs ont commencé, mais il est peu probable que nous disposions des résultats avant 2025. Toutefois, le Premier Ministre a instruit l'ANSTAT de réaliser des enquêtes de proximité d'ici à la fin de l'année afin d'obtenir des tendances provisoires sur l'évolution de la pauvreté.

Soro Yacouba (Journal d'Abidjan) – Comment le Gouvernement gère-t-il l'inflation ?

La poussée inflationniste liée à la crise russo-ukrainienne a été contenue grâce à l'action de la BCEAO, qui a relevé son taux directeur, aujourd'hui stabilisé à 3,5%. L'État a aussi soutenu les ménages en régulant les prix de produits de base (pain, huile, sucre, tomate, viande) et des produits pétroliers. Ces mesures, représentant plusieurs centaines de milliards de FCFA, ont permis de maintenir l'inflation à 5,2% en 2022, 4,4% en 2023 et 3,5% en 2024. Nous visons le seuil communautaire de 3% dès 2025.

Nina Yoro (Radio Amitié Yopougon) – Quelles réformes pour renforcer l'attractivité de l'économie ?

L'économie ivoirienne est déjà dynamique, mais nous voulons



Mme Nialé Kaba, ministre de l'Économie, du Plan et du Développement et M. Mamadou Coulibaly, ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement

aller plus loin en diversifiant notre base industrielle. Outre le secteur extractif, nous misons sur le manufacturier, avec sept clusters prioritaires (dont l'agro-industrie, notre point fort), mais aussi des secteurs émergents comme le numérique, le tourisme et les industries culturelles. L'État œuvre à améliorer l'environnement des affaires à travers la digitalisation, la simplification des démarches et la transparence des procédures.

Comment soutenir l'investissement privé et les PME ?

Le principal obstacle est l'accès au financement. L'État a mis en place un guichet unique pour accompagner la professionnalisation des PME

et faciliter leur financement. Plusieurs programmes appuyés par nos partenaires, offrent des lignes de crédit et un soutien direct aux entrepreneurs. L'objectif est de faire émerger de véritables champions nationaux.

N'Dry Jérôme – Quelle est la dette intérieure de l'État ?

La dette intérieure équivaut à 22% du PIB (contre 35% pour la dette extérieure). En principe, les factures sont réglées dans un délai de trois mois après émission du mandat de paiement, mais nous savons que les opérateurs attendent davantage. Le Président de la République a donné des instructions pour accélérer le processus, notamment pour

les petites entreprises, plus vulnérables. Je tiens à rassurer : la dette intérieure sera réglée.

Didi (Courrier d'Abidjan) – Quelle politique pour améliorer la notation financière de la Côte d'Ivoire ?

La notation financière reflète la confiance des investisseurs internationaux. Notre pays bénéficie déjà d'une perception favorable grâce à une politique économique rigoureuse : maîtrise de l'endettement, pression fiscale équilibrée et déficit budgétaire contenu. Le maintien de ce cadre macroéconomique solide garantit la crédibilité de notre signature financière et de bonnes perspectives de croissance.

SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

Julien Koffi (Abidjan Économie) – Comment assurer un développement inclusif entre villes et zones rurales ?

Si les zones rurales manquent d'opportunités, elles se vident au profit d'Abidjan. Il est donc essentiel de développer les infrastructures socio-économiques sur l'ensemble du territoire. L'État investit dans des projets structurants, comme les agropoles - de véritables plateformes logistiques où se créent des chaînes de valeur locales. Deux sont déjà opérationnelles (Yamoussoukro et Korhogo), et sept autres sont prévues. Pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, des unités de transformation du riz ont aussi été implantées dans les zones à fort potentiel, confiées à des opérateurs privés afin de dynamiser l'économie locale.



Mme Campbell (Haut Conseil des femmes chefs d'entreprise) – Quelles actions pour accompagner les femmes vers la formalisation ?

Depuis plusieurs années, des programmes spécifiques existent pour les femmes entrepreneurs. Beaucoup hésitent encore à se formaliser par crainte de charges fiscales, mais ignorer la formalité, c'est se priver de

financements, d'opportunités et de partenariats offerts par l'État et ses institutions. La volonté politique est claire : accompagner la transition du secteur informel vers la formalité, en collaboration avec les ministères du Commerce, de l'Industrie et des Finances. Nous devons intensifier la sensibilisation pour encourager ce passage.

“ MOT DE LA FIN

Nous avons beaucoup parlé de chiffres. J'aimerais de ce fait, conclure en rappelant que nous entrons dans une période électorale, où les débats reposent souvent sur les statistiques. Or, un chiffre pris isolément peut être trompeur. Il faut savoir l'analyser et le mettre en perspective. Restons donc collectivement vigilants et responsables dans l'usage des chiffres.



RENDEZ-VOUS DU GOUVERNEMENT

MONSIEUR SIDI TIÉMOKO TOURÉ

Ministre des Ressources Animales et Halieutiques

Le mercredi 2 avril 2025, c'est Sidi Tiémoko Touré, ministre des Ressources Animales et Halieutiques, qui a présenté le bilan et les perspectives du secteur à l'auditorium de la Primature, pour une nouvelle édition des « Rendez-vous du Gouvernement ». Au cœur des échanges : la stratégie de renforcement de la production animale et halieutique, axée sur la sécurité alimentaire, l'économie bleue et la modernisation des filières, ainsi que les initiatives technologiques et réglementaires mises en œuvre pour garantir leur résilience et leur durabilité.

SECTEUR DES RESSOURCES ANIMALES

Yapi Coulibaly (Le Jour Plus) - Les Ressources animales constituent avec les cultures vivrières les deux mamelles de la sécurité alimentaire. Malgré les efforts du Gouvernement à travers la Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA), la Côte d'Ivoire continue d'importer du bétail des pays frontaliers. Qu'est ce qui justifie cette situation ?

La souveraineté alimentaire est un défi mondial auquel la Côte d'Ivoire n'échappe pas. Si nous n'avons pas encore atteint l'autosuffisance, la sécurité alimentaire est, elle, assurée : poulet et mouton sont disponibles à tout moment dans l'assiette des Ivoiriens. L'enjeu majeur est désormais de réduire les importations en renforçant la production locale. L'exemple du poulet illustre bien cette dynamique : il y a quelques années, il était un produit de fête, aujourd'hui, il est devenu courant grâce aux mesures de soutien du gouvernement. Pour les ovins, la production locale couvre environ 70 % des besoins, mais la dépendance reste forte pour les bovins. Aucun pays n'atteint 100 %

de production nationale : c'est un choix stratégique. La Côte d'Ivoire avance donc progressivement vers la souveraineté, tout en garantissant la disponibilité des produits.

Martial Aristone (Radio Nationale Catholique) - Il se raconte que des acteurs ont été retirés de la liste du projet PONADEPA. Avez-vous connaissance de cette histoire et quel est votre commentaire ?

À mon arrivée, j'ai procédé à une évaluation du projet PONADEPA, lancé en 2015, afin d'identifier ses faiblesses. Des anomalies existaient, notamment l'attribution de projets sur des sites frappés de litiges fonciers. Pour préserver les ressources publiques, nous avons procédé à une réorientation en concertation avec les acteurs du secteur. Certains opérateurs ont été retirés faute de crédibilité ou de droits fonciers, car il est impensable d'investir sur un terrain sans titre légal. Cette réorganisation a permis de libérer environ 240 infrastructures sur l'ensemble du territoire, redistribuées de manière transparente et équitable.

Charles Tra Bi (Elevage d'Afrique Info) - À quand l'indemnisation des éleveurs de porcs dont le cheptel a été abattu lors de l'épidémie de la peste porcine ?

Chaque année, des maladies entraînent des abattages sanitaires, décidés avec les éleveurs pour protéger la santé publique et leur propre activité. L'État accompagne financièrement les victimes, non pas par un remboursement intégral, mais par une contribution destinée à relancer leurs exploitations. Les contraintes budgétaires provoquent parfois des retards, mais les indemnisations sont prévues pour les éleveurs concernés.

Gildas Dégbo (Internaute) - Quelle stratégie est mise en place pour améliorer la productivité du cheptel ivoirien et assurer une meilleure qualité des produits de l'élevage ?

Le cheptel ivoirien est peu performant. La race Ndama, par exemple, bien adaptée aux maladies, ne produit qu'1,5 litre de lait par jour contre 30 litres dans d'autres pays, et sa corpulence est insuffisante



Monsieur Sidi Tiémoko Touré, ministre des Ressources Animales et Halieutiques

face aux races sahéliennes. Pour remédier à ces limites, l'État mise sur l'amélioration génétique par croisements, afin d'obtenir des animaux plus productifs et mieux adaptés. Trois centres spécialisés ont été mis en place : Nioroungue (Ferkessédougou), Pania (Boundiali) et Béoumi (ex-CENO). Ils travaillent à diffuser ces innovations auprès des éleveurs, avec l'objectif de moderniser et renforcer la filière.

Youssef Kamagaté (Financial Afrique)
- En dépit de la progression de la production annuelle de poissons que vous avez tantôt annoncée, notamment avec les stations d'alevinage, pourrions-nous atteindre l'autosuffisance en poissons ?

Les stations d'alevinage ont été créées par l'État pour encourager l'élevage de poissons, secteur rentable mais encore peu investi par les Ivoiriens. Ce dispositif a permis de stimuler l'offre, mais la responsabilité d'une production de masse incombe au secteur privé. Aujourd'hui, plusieurs

centres privés émergent à travers le pays, ce qui augure d'une meilleure disponibilité du poisson et d'une baisse des prix à terme.

Clément Koffi (L'Essor ivoirien) - Les Ivoiriens sont friands de la viande d'agouti. Ne pouvez-vous pas mettre en place une politique pour l'élevage industriel de cet animal et par ricochet d'autres ruminants qui vont non seulement satisfaire les Ivoiriens, mais aussi contribuer à lutter contre le braconnage ?

L'agouti fait partie des élevages dits "en développement", au même titre que l'escargot, le lapin ou l'apiculture. Ces alternatives aux filières conventionnelles (bœuf, mouton, cabri) font l'objet d'un accompagnement structuré à travers le Projet d'appui aux élevages en développement (PRO-EL DÉVELOPPEMENT) basé à Yamoussoukro. Ce centre expérimente et diffuse des technologies pour rendre ces

élevages viables et rentables, tout en répondant à la demande locale et en luttant contre le braconnage.

Charles Tra Bi (Élevage d'Afrique Info)
- Le dernier mois de l'année 2024 a été marqué par le fléau de vol de bétail qui prend de plus en plus d'ampleur. Que dites-vous pour rassurer les acteurs de la filière face à la recrudescence de ce fléau ?

Le vol de bétail est suivi chaque mois grâce à un tableau de bord transmis au Premier ministre et au Conseil national de sécurité. Une première réponse a été l'introduction de dispositifs électroniques d'identification et de traçabilité du bétail. Ces mesures, mises en place récemment, nécessitent du temps pour être pleinement efficaces. Par ailleurs, la profession d'éleveur est désormais encadrée par des critères précis et un processus d'identification, ce qui contribue à structurer la filière et à sécuriser les investissements.

SECTEUR DE LA PRODUCTION HALIEUTIQUE

Stéphane Kouassi (Reflét TV) - L'alimentation des bêtes reste l'une des sources majeures de la variation des prix des animaux sur le marché. Que fait l'État pour rendre plus disponibles ces produits alimentaires des bêtes ?

La question de l'alimentation du bétail est centrale, car elle représente près de 60 % du coût de production. Conscient de cet enjeu, l'État de Côte d'Ivoire a consenti d'importants efforts en réduisant entre 7 et 15 % de ses recettes fiscales à travers diverses exonérations et facilités douanières. L'objectif est de rendre plus accessibles les intrants nécessaires à l'alimentation animale. Cette mesure permet déjà de soulager les importateurs, dans l'attente que la production locale prenne le relais. Plusieurs grands groupes ivoiriens investissent actuellement dans ce secteur, et certains sont déjà opérationnels. Leur développement progressif assurera, à terme, une disponibilité accrue des aliments produits localement et une meilleure maîtrise des coûts.

Mireille Yapo (Élevage d'Afrique) Le Gouvernement permis la structuration du secteur halieutique avec l'adoption de 5 décrets de reconnaissance des Organisations interprofessionnelles agricoles (OIA). Pouvez-vous égrener quelques retombées de ces décrets ?

L'adoption des cinq décrets de reconnaissance des Organisations Interprofessionnelles Agricoles constitue une avancée majeure pour le secteur halieutique. Désormais, l'État dispose d'interlocuteurs fiables, clairement identifiés, avec lesquels il peut bâtir des politiques structurantes. Cela permet de mieux cibler les appuis financiers, les formations et

les accompagnements techniques. Dans le passé, l'informalité rendait difficile toute action coordonnée. Aujourd'hui, grâce à ces interprofessions, organisées autour des trois maillons essentiels – producteurs, transformateurs et distributeurs –, nous disposons d'acteurs représentant plus de 50% de la production locale. Cette structuration garantit une meilleure efficacité et une durabilité accrue dans la mise en œuvre des réformes.

Jérôme N'Dry (Nouveau Réveil) - L'orpaillage clandestin menace les eaux ivoiriennes à cause du mercure et du cyanure utilisés. Quelles mesures sont prises par le Ministère pour protéger ces eaux et permettre à la population de consommer ces poissons en toute sécurité ?

La question de l'orpaillage clandestin est complexe et mobilise plusieurs ministères, car elle touche à la fois la sécurité, l'environnement et les ressources halieutiques. Le ministère de l'Intérieur a déjà mis en place une brigade dédiée à la lutte contre cette pratique. Pour ce qui concerne spécifiquement notre département, nous avons initié un programme de co-gestion des pêcheries continentales. Ce dispositif repose sur une gouvernance partagée entre l'État et les communautés locales concernées par la préservation de l'eau et des ressources qu'elle abrite. Le mécanisme, validé par le gouvernement, est actuellement en phase expérimentale dans trois ou quatre zones pilotes. Une fois évalué, il sera progressivement étendu à l'ensemble du territoire national afin de garantir une consommation de poissons saine et durable pour nos populations.

Nibingué Akaffou Junior (Étudiant en Production halieutique et métier de la viande) - Quelle est la stratégie mise en œuvre pour le recrutement des jeunes diplômés dans le secteur des ressources animales et halieutiques ?

l'État de Côte d'Ivoire a consenti d'importants efforts en réduisant entre 7 et 15 % de ses recettes fiscales à travers diverses exonérations et facilités douanières

Permettez-moi de clarifier : les établissements que vous fréquentez sont placés sous la tutelle du ministère d'État, du ministère de l'Agriculture et de notre département. Leur mission est de vous former et de vous doter de compétences solides. Après votre formation, deux options s'offrent à vous : l'installation à votre propre compte ou l'intégration dans des structures existantes. Il n'appartient pas à l'État d'embaucher systématiquement les diplômés, car cela créerait des déséquilibres. En revanche, le secteur des ressources animales et halieutiques est en forte croissance et la demande en compétences est réelle. Les opportunités existent, et l'auto-emploi ou l'embauche dans le privé doivent être considérés comme des perspectives sérieuses et prometteuses.

Josée Djati (Labonneinfo.com) - Pourquoi ne pas mettre en place une politique pour une production abondante des ressources animales et halieutiques afin d'atteindre un pic de non-retour, comme aux États-Unis où il y a abondamment de poulets dans tous les restaurants ?

Votre remarque est pertinente. Toutefois, le gouvernement a choisi de concentrer ses efforts sur certaines filières stratégiques déjà bien ancrées dans les habitudes alimentaires des Ivoiriens. C'est un pari assumé. Ainsi, le mouton, le porc et le poulet constituent des priorités. Le porc, par exemple, connaît une forte croissance en termes de consommation ; le poulet affiche déjà des taux de disponibilité élevés, bien que sa production repose encore largement sur de petites exploitations artisanales. Notre objectif est de renforcer ces filières tout en tenant compte des habitudes de consommation des populations. Comme je l'ai indiqué,



la disponibilité des produits n'est pas un problème majeur aujourd'hui. Ce sur quoi nous travaillons, c'est la souveraineté alimentaire. À cet effet, l'État engagera très prochainement des

investissements structurels pour consolider durablement le secteur et réduire notre dépendance aux importations.

SECTEUR SANTÉ VÉTÉRINAIRE ET BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Josée Djati (Labonneinfo.com) - Pouvons-nous avoir l'état des lieux des Docteurs-Vétérinaires, qui étaient alors moqués par certaines personnes ? Qu'en est-il de la qualité de la formation de ces Docteurs-Vétérinaires ? En avons-nous suffisamment ?

La question des docteurs-vétérinaires est effectivement une préoccupation majeure. Elle a été prise en charge par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à travers la construction d'une université à Odienné, qui ouvrira prochainement ses portes. Car, en réalité, nous n'avons pas encore un nombre suffisant de vétérinaires, et c'est un enjeu crucial. Il nous

faut en former davantage pour assurer une présence effective sur tout le territoire.

Jusqu'ici, nos vétérinaires étaient formés au Sénégal, dans une institution spécialisée, conformément à la vocation qui lui avait été confiée par les instruments communautaires. Cependant, dans le contexte actuel où chaque pays doit répondre à ses propres priorités, nous ne pouvons plus nous contenter de cette dépendance. Il est indispensable de disposer de nos propres structures de formation en Côte d'Ivoire si nous voulons garantir la qualité sanitaire de ce que nos populations consomment au quotidien.

Beugré Médéric (La Diplomatie d'Abidjan) - Que fait le MIRAH pour arrêter le phénomène de la pêche avec des produits chimiques en Côte d'Ivoire qui fait perdre beaucoup de milliards au pays. Que fait le MIRAH pour éradiquer ce fléau de nos cours d'eaux ?

Le phénomène de la pêche avec des produits chimiques est un fléau que nous combattons avec détermination. Notre première action repose sur la sensibilisation des populations. Mais nous travaillons aussi avec les autorités locales – préfets de région, de département ou sous-préfets – dont l'appui est décisif pour faire respecter les règles et mettre fin à ces pratiques dangereuses. Grâce à

leur implication, nous parvenons à contenir certaines situations.

Il faut rappeler que nous disposons d'un dispositif de contrôle très étendu, jusqu'au plus près des populations, même dans

les villages. Dans les marchés, les abattoirs ou les points de distribution, nos agents sont présents pour vérifier la qualité des produits. Aucun aliment mis en vente n'échappe à leur vigilance.

C'est un travail de proximité qui mérite d'être salué, car ces agents, par leur engagement quotidien, garantissent la sécurité sanitaire des produits que consomment nos concitoyens.

“ MOT DE FIN

À l'issue de nos échanges enrichissants sur la politique nationale de production animale et halieutique – ses enjeux, ses défis et ses perspectives – je voudrais réaffirmer l'importance cruciale de deux approches complémentaires : la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire. Dans un monde en profonde mutation, marqué par les défis climatiques, économiques et démographiques, garantir à nos populations un accès régulier à une alimentation saine et nutritive n'est pas seulement une nécessité, c'est un impératif stratégique. Nos ressources animales et halieutiques représentent à ce titre un levier essentiel, à condition qu'elles soient gérées de manière durable, équitable et résiliente. La sécurité alimentaire signifie assurer la disponibilité, l'accessibilité et la quantité suffisante de produits d'origine animale et halieutique pour tous. Elle repose sur le renforcement de la production locale, la modernisation de nos infrastructures, l'amélioration des circuits de distribution, ainsi que la promotion de pratiques respectueuses de l'environnement et du bien-être animal. Mais au-delà de cette sécurité, nous devons viser la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire la capacité de notre pays à maîtriser ses propres filières de production et à réduire sa dépendance aux importations. Cela implique de valoriser notre savoir-faire, de soutenir nos éleveurs, pêcheurs, aquaculteurs et transformateurs, et d'encourager une consommation responsable, adaptée à nos réalités locales.

Certes, les défis sont nombreux : pression croissante sur les ressources, effets du changement climatique, compétitivité des marchés internationaux. Mais nous disposons aussi de réelles opportunités : une biodiversité riche, un potentiel halieutique considérable et surtout des acteurs engagés, dynamiques et résilients. C'est pourquoi notre engagement doit être collectif et soutenu. Il requiert une coopération renforcée entre l'État et les acteurs du secteur, mais aussi un dialogue constant avec les populations. Ensemble, nous devons faire en sorte que nos ressources animales et halieutiques ne soient pas seulement un moteur de croissance économique, mais aussi un gage de résilience et de souveraineté pour notre nation.

C'est dans cet esprit que nous devons poursuivre nos efforts, avec détermination et innovation, afin de garantir aux générations futures un accès durable, équitable et sûr à une alimentation de qualité.



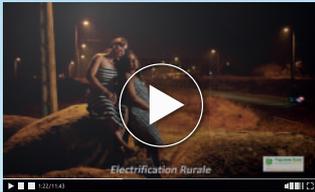
PA - PSGouv



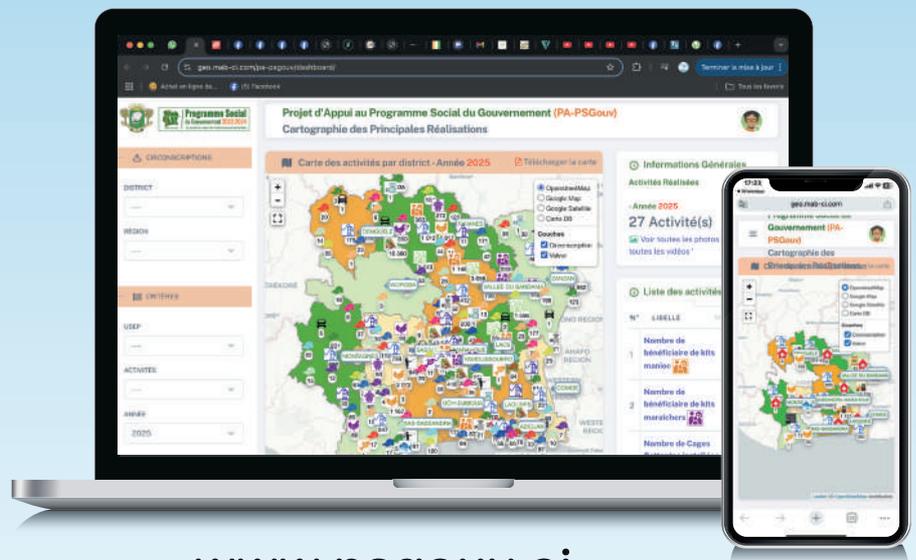
RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Cartographie des Principales Réalisations du PA-PSGouv (Co-financement BAD)

EAU - ÉLECTRICITÉ - ENTRETIEN ROUTIER



CULTURES MARAÎCHÈRES



www.psgouv.ci

CLIQUEZ SUR L'IMAGE OU
SCANNER LE QR CODE
POUR CONSULTER



Le développement, c'est Ici

La lutte contre le paludisme



L'introduction du vaccin antipaludique dans le Programme Élargi de Vaccination (PEV)

- **15 juillet 2024** : 656 600 doses du vaccin R21/Matrix-M réceptionnées.
- 4 doses prévues dans calendrier vaccinal (6 mois, 8 mois, 9 mois et 15 mois).
- 38 districts sanitaires concernés.
- 650 000 enfants vaccinés à ce jour.
- 3 565 634 977 de FCFA : le coût de l'introduction du vaccin antipaludique dans le PEV.
- 98% de taux d'efficacité pour le vaccin antipaludique.

Le passage de la vaccination antipaludique à L'échelle

- **15 juillet 2025**
 - Lancement de la campagne de vaccination.
 - 75 autres districts sanitaires couverts.
 - 420 000 enfants de 0 à 23 mois à vacciner.

Le paludisme demeure la première cause de mortalité infantile en Côte d'Ivoire

- En Côte d'Ivoire, le paludisme est encore un problème de santé publique.
- Il demeure le premier motif de consultation dans le pays.
- La Côte d'Ivoire veut éradiquer le paludisme d'ici 2030.

Les stations de traitement de boues de vidange



La politique d'assainissement

- **Avant 2011**
Les boues de vidange étaient déversées dans les rues ou dans la nature, mettant ainsi en péril la santé des populations.
- **De 2011 à ce jour**
6 stations opérationnelles Abidjan (Anyama, Koumassi), San Pedro, Yamoussoukro, Bouaké et Korhogo.
- **Anyama-Yapokoi**
Une capacité journalière de 300 m³, la station de traitement des boues de vidange d'Anyama-Yapokoi comprend une aire de séchage de 3 700 m², un hangar de stockage de 350 m²...

La construction de marchés de proximité



Un vaste projet de construction

- **07 décembre 2022** : Lancement de la phase pilote à Yakassé - Attobrou (Région de la Mé).
- **28 février 2025** : Le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, a inauguré le marché de proximité de Daboré dans la région du Lôh-Djiboua.
- **155 marchés** : au total seront construits à travers le pays pour lutter efficacement contre la vie chère.
- **40 marchés** : seront construits pendant la phase pilote: Tiékorodougou (Sinfra), Guinguéréni (Boundiali), Karakoro (Korhogo), Diabo, Botro...
- **50 marchés** pour la deuxième phase.
- **65 marchés** pour la troisième phase.
- La formation des acteurs pour optimiser la production et la commercialisation des produits agricoles.
- La Côte d'Ivoire est passée de 11 millions de tonnes de production vivrière en 2011 à 24 millions en 2024.

L'équipement et la gestion des marchés

- Des camions, des tricycles, des bascules, des balances et des motocyclettes.
- La gestion des marchés de proximité est assurée par un Comité inter-villageois de commercialisation de vivriers (CICV), composé de l'OCPV et des opérateurs (producteurs, commerçants).

Le renforcement de la lutte contre la vie chère

- La facilitation du transport grâce aux équipements mis à disposition, réduisant ainsi les pertes et les coûts.
- La fixation de prix équitables pour une meilleure rémunération des producteurs.
- L'accroissement d'au moins 20% les revenus des producteurs bénéficiaires.

- **Bouaké**
La station de traitement des boues de vidange de Bouaké mise en service en octobre 2021 a une capacité de réception journalière de 350m³.

Perspectives

- **14 nouvelles stations** de traitement des boues de vidange à construire d'ici à fin 2026.
- **Près de 100 000 m³** de boues séchées seront produites par les stations construites.

L'ambition du gouvernement est d'équiper, à l'horizon 2030, les 31 régions de Côte d'Ivoire et les deux districts autonomes de stations de traitement de boues de vidange.



L'intensification de la lutte contre le tabac

L'offensive antitabac



- **28 janvier 2010** : Côte d'Ivoire ratifie la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT) adoptée par la 56^e Assemblée mondiale de la santé à Genève, en Suisse le 21 mai 2003.
- Le décret N° 2012-980 du 10 octobre 2012, portant interdiction de fumer dans les lieux publics et les transports en commun.
- La loi n°2019-676 du 23 juillet 2019 relative à la lutte antitabac conformément à la CCLAT.

Le tabagisme, une menace de santé publique

- **5 000 décès** annuels dus à la consommation de tabac et des produits dérivés enregistrés en Côte d'Ivoire.
- **Près de 28 milliards de FCFA dépensés chaque** année par l'État pour la prise en charge des patients tabagiques.
- Le Programme National de Lutte contre le Tabagisme, l'Alcoolisme, la Toxicomanie et les autres Addictions (PNLTA) offre une prise en charge multidisciplinaire.
- **31 mai** : Journée mondiale de la lutte contre le tabac. Thème 2025 : « Produits du tabac et à base de nicotine : démasquons les tactiques de séduction de l'industrie du tabac ».

L'arsenal juridique se renforce et s'adapte

● 26 janvier 2022

Adoption de deux décrets relatifs à la lutte contre le tabagisme. Le premier décret porte sur les modalités d'application des mises en garde sanitaires, du conditionnement, de l'étiquetage et de la commercialisation du tabac et des produits du tabac. Le second porte sur l'institution d'un système de suivi, de traçabilité et de vérification fiscale des produits du tabac.

● 28 février 2024

Un décret adopté en Conseil des ministres ajoute le tabac et les produits nouveaux et émergents dérivés du tabac à la liste des produits soumis à la réglementation de la concurrence et des prix.

● 15 janvier 2025

Un décret fait obligation aux gérants, propriétaires ou à toute personne responsable de lieux publics clos ou ouverts et à ceux des transports publics de :

Apposer des panneaux visibles informant le public qu'il est interdit de fumer et d'utiliser des cigarettes électroniques.

Retirer tous les cendriers présents dans les locaux.

Veiller au strict respect des règles d'interdiction de fumer ou de vapoter.

Prendre les mesures nécessaires pour dissuader le public de fumer.



Le renforcement de la solidarité nationale



L'extension du programme des filets sociaux

● 18 juin 2025

Lancement des paiements à 70 000 nouveaux bénéficiaires du Programme filets sociaux productifs.

- **457 000** ménages bénéficiaires ont été touchés sur l'ensemble des 31 régions du pays de 2017 à 2024.
- **230 000** ménages continuaient en 2024 de recevoir les transferts monétaires après la sortie progressive de 227 000 ménages au terme de leurs trois années.
- **156 milliards de FCFA**
Le coût global des transferts redistribués aux ménages bénéficiaires de 2017 à décembre 2024 (141,3 milliards de FCFA en transfert direct et 14,6 milliards de FCFA comme subvention de sortie aux ménages).

L'opération CMU Zéro cotisation

● La durée de l'opération

1er mai au 31 août 2025.

● Les bénéficiaires

Toute personne exerçant dans le secteur informel, enrôlée à la CMU et ne bénéficiant d'aucune prise en charge de ses cotisations.

- **Dans les zones rurales**, les personnes concernées ne déboursent rien en allant se faire soigner dans les centres de santé ruraux.

- **Dans les zones urbaines**, elles devront s'acquitter de 30% des frais, les 70% étant pris en charge par l'État.

Le programme Popote familiale

● Démarrage

Le programme démarre à la fin du mois de juin 2025.

- **2 000** ménages vulnérables composés chacun de cinq à dix personnes bénéficieront chaque mois de kits alimentaires.

- **50 250 FCFA**, valeur des kits alimentaires sur une période de sept mois.

- **647, 2 millions de FCFA** coût global du programme.

Le développement en chiffres



SOLIDARITÉ NATIONALE

527.000

bénéficiaires ont été enrôlés à ce jour dans le cadre du programme des Filets sociaux productifs, dont 300.000 ménages déjà actifs. Les 227.000 restants seront progressivement pris en charge au cours des deux prochaines années.



EAU POUR TOUS

11.592

Ouvrages hydrauliques réalisés dans le cadre du Programme Social du Gouvernement 2 (2022-2024).



COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

13 millions

de personnes enrôlées à la CMU dans le secteur informel pourront accéder aux soins et médicaments couverts sans avoir à effectuer la cotisation mensuelle du 02 mai jusqu'au 31 août 2025 (4mois). Cette mesure va coûter près de 8,7 milliards de francs CFA au Gouvernement de Côte d'Ivoire.



ÉLECTRICITÉ POUR TOUS

2 millions

de familles ont déjà bénéficié de connexion au réseau électrique au tarif social de 1000 FCFA grâce au Programme "Électricité pour Tous".

Les centres d'appels en Côte d'Ivoire

Échantillon : 466 personnes

- Hommes (76%)
- Moins de 40 ans (90%)

Mai 2025



La plupart des répondants (74%) affirment avoir déjà contacté un centre d'appels en Côte d'Ivoire

Un peu plus de 8 interviewés sur 10 (83%) déclarent avoir déjà appelé un centre d'appels gouvernemental



Pour la quasi-totalité (94%) des personnes interrogées il est important pour une entreprise ou pour des institutions gouvernementales d'avoir un centre d'appels

94%

Les raisons pour lesquelles les répondants contactent les centres d'appels

Demande d'informations	Réclamations
79%	41%

Top 3 des centres d'appels gouvernementaux appelés

- **101 (Centre d'appels du gouvernement) (82%)**
- **170 (Police nationale) (24%)**
- **180 (Sapeurs-pompiers) (24%)**

81% des enquêtés affirment être satisfaits des appels qu'ils effectuent vers les centres d'appels gouvernementaux




75% des répondants ont une image positive des centres d'appels en Côte d'Ivoire

Les jugements portés sur le fonctionnement des centres d'appels en Côte d'Ivoire sur les aspects suivants sont positifs :



- le niveau de langue des téléopérateurs/trices (90% positifs)
- le professionnalisme des téléopérateurs/trices (90% positifs)
- l'accueil téléphonique (90% positifs)
- la politesse des téléconseillers (90% positifs)
- la véracité des informations données par le(la) téléopérateur(trice) (89% positifs)
- la compétence des téléconseillers (88% positifs)
- l'empathie du(de la) téléopérateur(trice) (85% positifs)
- la résolution de la préoccupation (85% positifs)
- les horaires de fonctionnement (84% positifs)
- le traitement des appels en langues vernaculaires (83% positifs)
- le traitement des requêtes (82% positifs)
- le temps mis à décrocher les appels (74% positifs)
- le temps d'attente avant d'avoir un(e) téléopérateur(trice) en ligne (70% positifs)

Les 02 priorités pour améliorer l'organisation des centres d'appels en Côte d'Ivoire sont de :

- **rendre gratuits les appels vers toutes les administrations gouvernementales (60%)**
- **rendre les numéros verts disponibles 7/7 et 24/24 (50%)**



Visite de travail du PREMIER Ministre de la République du Sénégal, Ousmane Sonko à Abidjan, le 30 mai 2025.



Le Président-Directeur Général de United Bank of Africa (UBA), Tony Elumelu, en visite d'échanges avec le Président de la République, Alassane Ouattara, le 29 mai 2025.



Les Présidents des Comores, Azali Assoumani, et du Ghana, John Dramani Mahama, le Premier Ministre du Niger, Ali Lamine Zeine et le Président de la République, Alassane Ouattara en marge des Assemblées Annuelles 2025 de la BAD, à Abidjan.



Cérémonie solennelle de remise du Prix Félix Houphouët-Boigny UNESCO pour la Recherche de la Paix, le 22 mai 2025 à Abidjan

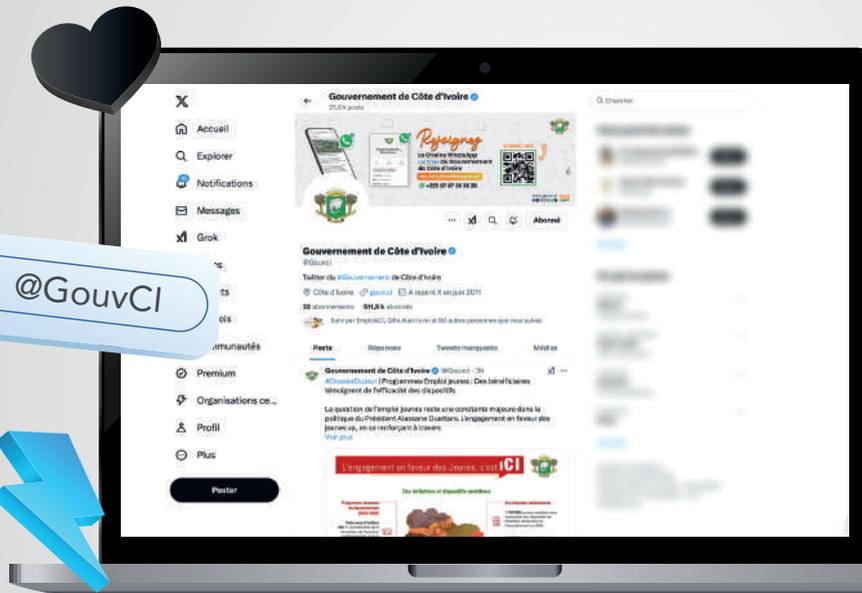


Ouverture officielle de la 12^{ème} édition de l'Africa CEO Forum, le 12 mai 2025 à Abidjan.



La maire de Paris, Anne Hidalgo, le 16 juin 2025 au Palais présidentiel à Abidjan-Plateau.

ABONNEZ-VOUS À LA PAGE OFFICIELLE DU GOUVERNEMENT DE CÔTE D'IVOIRE SUR



@GouvCI

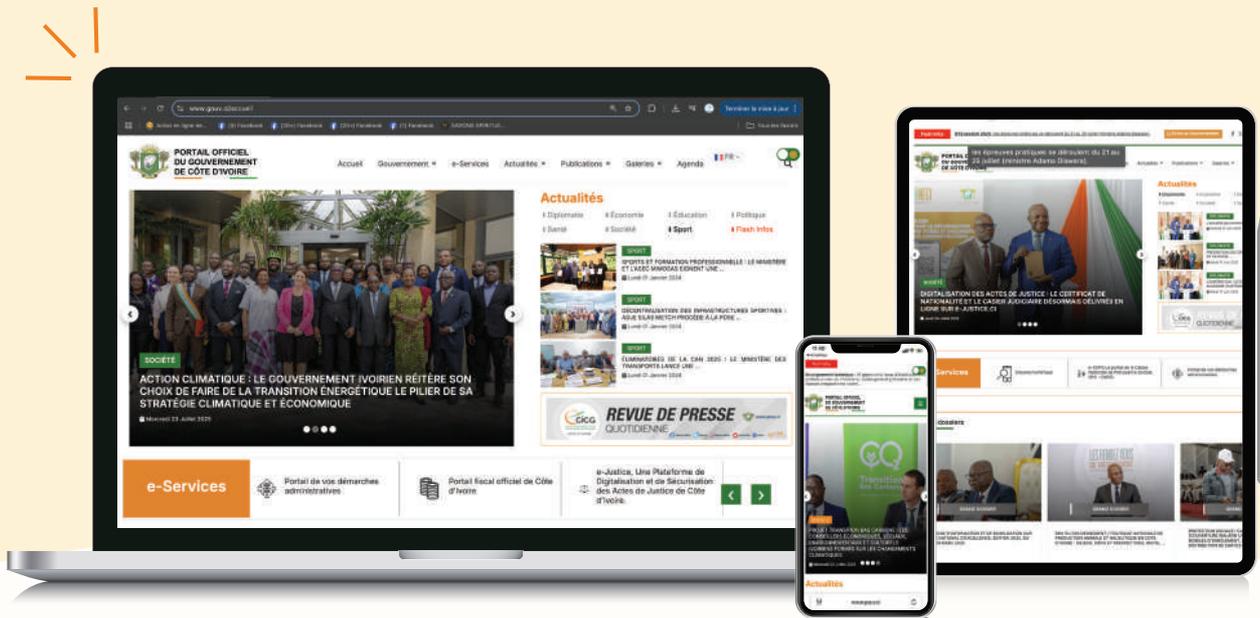
SCANNEZ-MOI





L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 📲

Avec www.gouv.ci, accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions des Conseils des ministres, démarches administratives, actualité nationale.



www.gouv.ci - Une information publique,
officielle et fiable

www.gouv.ci 
 